CD09420

Messages au clair 5

FRANÇAIS

GUIDE PÉDAGOGIQUE

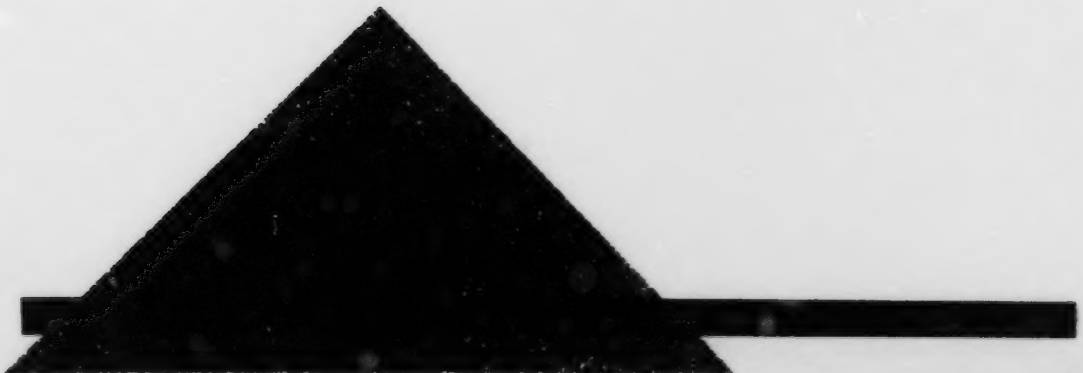

92-07730/

MESSAGES AU CLAIR

FRANÇAIS

5e crédit

GUIDE PÉDAGOGIQUE

MODULES 1-18

Jean-Paul Bédard
Germain Bertrand
Marielle Hurtubise
Claude Landriault

Coordination pédagogique : Germain Bertrand

Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques

Couverture : Jocelyn Malette

Éditique : Sylvie Fauvelle

Révision : Germain Bertrand
Denis Lalonde

© CFORP, 1990
339, rue Wilbrod — Ottawa (Ontario) K1N 6M4
(613) 238-7957

Tous droits réservés.

Il est interdit de reproduire en tout ou en partie le présent ouvrage, par quelque procédé que ce soit.

ISBN 1-55043-249-4

Dépôt légal — quatrième trimestre 1990
Bibliothèque nationale du Canada

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION		5
MODULE 1	Textes informatifs	7
MODULE 2	Lettres	17
MODULE 3	Formulaires	23
MODULE 4	Le journal	29
MODULE 5	L'expression d'opinion	35
MODULE 6	Les sections du journal	39
MODULE 7	Documents utilitaires — les voitures	43
MODULE 8	Récits réalistes	47
MODULE 9	Articles de journal	53
MODULE 10	Films divers	61
MODULE 11	Le courrier du cœur	73
MODULE 12	L'expression d'opinion	79
MODULE 13	Encarts publicitaires	81
MODULE 14	Formulaires de voyage	85
MODULE 15	La poésie	99
MODULE 16	Articles de journal	103
MODULE 17	L'expression d'opinion	109
MODULE 18	Dépliants	113

INTRODUCTION

En préparant les dossiers du 5e crédit, nous avons eu l'intention de présenter à l'élève un matériel qui aurait une allure différente des cahiers auxquels il ou elle a été habitué/e.

Ainsi, on remarquera le nombre relativement élevé de modules et la brièveté de chacun. Cela permet une plus grande variété; cela implique aussi que l'enseignant ou l'enseignante devra effectuer certains choix. Il ne saurait en effet être question d'aborder tous les modules, ni de proposer à l'élève toutes les activités. Si les circonstances le permettent, on pourrait même envisager de laisser certains choix à l'élève.

On remarquera aussi la complémentarité de certains modules : ainsi les modules 4, 6, 9 et 16 sont consacrés au journal. Les deux premiers modules portent sur l'ensemble du journal; les deux autres contiennent un choix d'articles et d'activités. De même, les formulaires et les documents utilitaires font l'objet de trois modules.

Une autre différence notable est l'intégration des textes aux dossiers. Ainsi, l'élève n'aura pas à recourir à un recueil de textes; les activités suivent habituellement le texte proposé.

Nous avons privilégié les textes à contenu fonctionnel, utilitaire, sauf dans quelques modules qui ne s'y prêtaient pas (récits, poésie). Cette orientation nous a paru importante dans la formation des élèves du niveau fondamental; les textes choisis pourront les éveiller à certaines réalités et les préparer à affronter certaines situations de la vie réelle.

En ce qui concerne les mises en situation, on n'hésitera pas à laisser de côté les suggestions contenues dans les modules. Il est en effet primordial de tirer parti du vécu de l'élève, d'exploiter les situations qui se présentent.

Le guide pédagogique contient, en plus du corrigé, un résumé des éléments d'apprentissage de chaque bloc et des suggestions méthodologiques relativement à chaque module.

Nous n'avons pas fourni de grilles d'évaluation sommative; cependant, on trouvera dans la plupart des modules des pistes et des critères précis d'évaluation. Dans tous les cas, il faudra considérer le sérieux du travail et le respect des différentes étapes du processus. Il faudrait aussi exiger une certaine qualité de la langue écrite au niveau du lexique, de la syntaxe, de l'orthographe et de la ponctuation. À chaque module, on informera l'élève des critères retenus pour l'évaluation sommative. Il ne faudrait pas oublier que, parallèlement aux activités suggérées dans les dossiers, l'élève devrait continuer son dossier d'écriture.

Dès le début de l'année scolaire ou du semestre, l'enseignant ou l'enseignante devra prévoir quelques documents pédagogiques essentiels à certains modules :

- quelques films (modules 5 et 10);
- au moins trois exemplaires différents de journaux par élève (modules 4 et 6);
- des formulaires de prêts, etc. (module 3);
- des dépliants publicitaires, des contrats de vente de voiture, etc. (module 7);
- des formulaires de voyage (module 14);
- des encarts publicitaires (module 13);
- des dépliants divers et un film (module 18).

Pour obtenir plus de précisions sur ces documents, on se reportera aux modules pertinents.

TEXTES INFORMATIFS

Dans ce module, nous proposons huit courts textes informatifs, portant sur deux thèmes : la santé et les loisirs. Les textes ont été choisis en fonction des liens qu'ils peuvent avoir avec la vie de l'élève. La santé et les loisirs sont deux domaines où il est important que l'élève prenne conscience de ses responsabilités; la réflexion suscitée par les textes de ce module l'aidera sûrement à se sensibiliser à diverses questions reliées à ces domaines. En même temps, ces textes élargiront ses horizons en lui suggérant des idées nouvelles, applicables à sa vie quotidienne.

Les activités proposées visent d'abord la compréhension du texte; les activités portant sur la langue ne sont suggérées que dans la mesure où elles favorisent la compréhension.

On retiendra les textes et les activités qui paraissent le mieux adaptés aux besoins des élèves. On s'assurera aussi de varier la façon de procéder : travail individuel, d'équipe, de groupe, oral et écrit. Il pourrait s'avérer profitable d'effectuer en groupe les activités du premier bloc : l'élève se sentirait peut-être plus à l'aise de travailler individuellement lors des interprétations suivantes. Il serait bon également que les activités portant sur les valeurs et les expériences de vie se fassent en groupe ou, si elles se font individuellement, qu'une mise en commun permette à l'élève de formuler oralement ses opinions et d'écouter celles des autres.

Bloc A : Muscles à l'abandon

Ce texte traite de l'importance de l'activité physique pour le bien-être des adolescents et des adolescentes.

Dans la mise en situation, on pourrait demander aux élèves, à partir des deux illustrations, de parler des bienfaits de l'activité physique et des conséquences du manque d'activité. Il serait intéressant de voir si les commentaires des élèves rejoignent les propos de l'auteure.

Éléments d'apprentissage

Le fonctionnement du discours :

- relevé des données pertinentes
- illustration

Les valeurs :

- lien entre les valeurs exprimées et le vécu de l'élève

1. Causes

   — développement des «loisirs assis»
   — faible importance accordée aux cours d'éducation physique

2. Conséquences

   — problèmes de santé qui :

      - coûtent cher à soigner
      - diminuent la qualité de la vie
      - peuvent hâter la mort

Bloc B : Attention au soleil!

Le vocabulaire employé dans cet article pourra sembler difficile à plusieurs élèves. Il sera sans doute nécessaire d'expliquer certains mots dont le sens n'aura pas été précisé lors de l'activité 2.

Éléments d'apprentissage

Le fonctionnement du discours :

- relevé des données pertinentes
- analyse et interprétation
- reformulation

Le fonctionnement de la langue :

- sens des mots en contexte

Les valeurs :

- lien entre le texte et le vécu de l'élève

1. a) F

   b) V

   c) F

   d) F

   e) V

2. h, d, i, a, e, b, j, f, g, c.

3. Le cancer de la peau, le vieillissement de la peau

4. • les enfants, les adolescents et les adolescentes
   • les personnes rousses ou au teint clair
   • les gens qui prennent certains types de médicaments
   • les gens qui utilisent parfums, lotions après rasage ou teintures pour les cheveux

5. À titre d'exemples :
   — Examinez-vous régulièrement la peau pour détecter tout changement dans les grains de beauté et les taches de rousseur.
   — Évitez les antibiotiques, antihistaminiques et antidépresseurs avant de vous exposer au soleil.
   — Évitez les parfums, lotions après rasage et teintures pour les cheveux avant de vous exposer au soleil.

Bloc C : L'ABC des soins dentaires

Les renseignements transmis dans cet article pourraient paraître trop connus à certaines personnes. Dans ce cas, si on trouve le sujet intéressant, on pourrait utiliser les paragraphes proposés à l'activité 5 et préparer quelques activités appropriées.

Éléments d'apprentissage

Le fonctionnement du discours :

- reformulation
- analyse et interprétation
- jugement sur l'efficacité du titre

Le fonctionnement de la langue :

- justesse et précision des éléments lexicaux

1. À titre d'exemples :

   - Le brossage : Brosse régulièrement tes dents, en prenant le temps nécessaire.
   - Le dentifrice : Utilise un dentifrice fluoré.
   - La soie dentaire : Utilise la soie dentaire tous les jours, au coucher.
   - L'alimentation : Évite le sucre, particulièrement entre les repas.
   - Le/la dentiste : Visite régulièrement ton/ta dentiste.

3. - Le fluore aide à solidifier l'émail des dents et à prévenir la carie.
   - La soie dentaire sert à enlever la plaque qui se forme entre les dents.

4. Le titre est bien choisi car cet article fournit les renseignements essentiels que toute personne doit connaître pour bien prendre soin de ses dents.

5. On pourra lire ces paragraphes avec les élèves et en faire ressortir l'essentiel. En outre, on pourrait amener les élèves à exprimer leurs réactions ou leurs commentaires.

Bloc D : Plus nutritif qu'on ne le pense?

En plus de permettre à l'élève de prendre conscience de ses habitudes alimentaires, cet article pourrait lui fournir l'occasion d'apprendre à lire un tableau et à repérer certaines informations qu'il contient. L'activité 3 est proposée dans ce but.

Éléments d'apprentissage

La situation de communication :

- intention

Le fonctionnement du discours :

- relevé des données pertinentes
- analyse, interprétation et synthèse

1. L'auteure veut informer les lecteurs et les lectrices sur la valeur nutritive du fast-food et leur donner quelques conseils sur la façon d'améliorer leurs habitudes alimentaires.

4. On amènera les élèves à nuancer leur pensée. Le fast-food a une certaine valeur nutritive à certaines conditions, comme l'explique l'auteure.

Bloc E : Un sport pour toute la famille

Dans ce bloc, comme dans les deux suivants, nous avons proposé des articles traitant de sports dont on parle peu souvent et qui ne sont pas nécessairement pratiqués par un grand nombre d'élèves.

Dans la mise en situation, on pourra demander aux élèves de raconter quelques expériences de pêche sur la glace.

Éléments d'apprentissage

La situation de communication :

- relevé des données pertinentes
- analyse et interprétation
- jugement sur l'efficacité des sous-titres
- inférence

1. Les conditions sont moins difficiles; c'est devenu une activité pour toute la famille.

2. Aspects positifs :

   — confort des cabanes
   — beauté de la nature
   — forme de détente
   — activité familiale
   — coûts minimes; équipement simple

3. Le dernier paragraphe sert à montrer la popularité de la pêche sur la glace.

4. Les sous-titres sont bien choisis dans la mesure où ils donnent un bon aperçu du paragraphe qui les suit.

   Un palace sur glace : confort de la cabane.

   Au clair de la lune : beauté de la nature et détente.

   Plus de 110 000 poissons : popularité de ce sport.

5. L'auteure s'est bien renseignée.

   — Elle a rencontré et interviewé Réal et Thérèse Labrèche; elle est allée à leur cabane.

   — Elle fait preuve de précision dans la description de la cabane et dans l'énumération de l'équipement nécessaire.

   — Elle cite les statistiques fournies par le ministère des Loisirs, Chasse et Pêche.

Bloc F : Planche à voile

Dans la mise en situation, on pourrait exploiter le thème des sports aquatiques en général.

Éléments d'apprentissage

La situation de communication :

- destinataires
- intention

Le fonctionnement du discours :

- analyse, interprétation, synthèse
- relevé des données pertinentes

1. Cet article s'adresse d'abord aux personnes qui ne pratiquent pas encore la planche à voile mais qui ont l'intention de le faire. Par ricochet, il s'adresse aussi aux personnes qui pourraient être tentées de pratiquer ce sport.

2. Aspects :

   — choix de la planche
   — conditions atmosphériques

3. Vaut-il mieux louer ou acheter sa planche à voile?

   - «Si vous pensez pratiquer le sport plusieurs fois durant la saison, il est préférable d'acheter votre planche.»

4. a) Une planche polyvalente.

b) Caractéristiques :

— matériau de qualité
— bonne glisse
— bonne flottabilité
— volume adapté au poids du/de la planchiste

5. a) L'auteur tient à prévenir les personnes débutantes contre la possibilité de se laisser influencer par la mode lors de l'achat d'une voile.

b) Attention.

6. Conseils :

- Adressez-vous à une école reconnue.
- Choisissez la planche en fonction de la personne la plus lourde.
- Choisissez une voile aux dimensions moyennes.

7. • Aspects positifs

— sensation de faire corps avec les éléments
— apprentissage relativement court
— excellent équipement offert

• Aspects négatifs

— conditions atmosphériques variables et imprévisibles
— sport dispendieux
— risque d'être exploité/e

Bloc G : Il faut un bon cœur, des muscles bien entraînés et l'esprit aventurier

Éléments d'apprentissage

Le fonctionnement du discours :

- interprétation
- relevé des données pertinentes
- jugement sur l'efficacité du titre

Le fonctionnement de la langue :

- synonymes

Les valeurs :

- lien entre le texte et le vécu de l'élève

1. l'atterrissage
   - le vol, le décollage

2. a) aéronefs

   b) la nacelle, l'enveloppe

3. Difficultés :

   — Les vents ont conduit la montgolfière loin de l'endroit prévu pour l'atterrissage.

   — Le froid a agi sur les piles de la radio de la montgolfière.

   — Les vallons et les arbres obstruaient la vue des membres de l'équipe.

   — La neige rendait pénible le transport de l'enveloppe jusqu'à la camionnette.

4. Il faut posséder une bonne condition physique ainsi que la force et l'endurance nécessaires pour participer à la récupération d'une montgolfière. Il faut aussi posséder quelque peu l'esprit d'aventure puisque se glisse une part d'imprévu et d'inconnu dans cette opération.

5. Synonymes
   - récupérer : reprendre
   - avoir tangué : s'être balancé
   - se pointait : arrivait
   - obstruaient : bouchaient
   - enfouir : enfoncer

Bloc H : L'aquarium, un plaisir paisible

Ce dernier texte fournit des renseignements sur un loisir qui n'est pas du même ordre que celui des précédents. Il pourra intéresser plusieurs élèves étant donné que l'auteur y donne des conseils très précis.

Éléments d'apprentissage

Le fonctionnement du discours :

- relevé et regroupement des données pertinentes
- reformulation
- jugement sur l'efficacité du titre
- extrapolation

2.

ACCESSOIRES	UTILITÉS
filtre	1. aérer l'eau 2. garder l'aquarium propre
chauffe-eau	1. réchauffer l'eau des aquariums de 50 litres et plus
dôme éclairé	1. assurer une certaine chaleur dans les aquariums de moins de 50 litres 2. empêcher la poussière de pénétrer
cailloux et plantes	1. servir d'abri aux poissons 2. jouer un rôle décoratif
couveuse	1. faciliter l'éclosion des œufs et la survie des nouveau-nés

3. À titre d'exemples :

   - troisième paragraphe : Procurez-vous seulement l'équipement nécessaire.
   - quatrième paragraphe : Choisissez des plantes de plastique.
   - sixième paragraphe : Procurez-vous un couple de diverses espèces de poissons.
   - septième paragraphe : Assurez-vous que vous possédez une couveuse.

4. Le titre est bien choisi puisque l'aquarium peut effectivement procurer un plaisir paisible : essentiellement, il s'agit d'admirer le spectacle des poissons. Cependant, le titre ne rend pas compte de l'aspect incitatif de l'article, dans lequel l'auteur indique à la personne débutante comment s'y prendre.

Évaluation

On pourrait utiliser un des textes de ce module pour l'évaluation sommative. Il faudra aussi tenir compte du travail effectué tout au long du module : réponses écrites, cahier de l'élève, participation aux discussions.

LETTRES

Le présent module offre à l'élève plusieurs modèles de lettres : annonce d'une naissance, lettre de demande, lettre de félicitations, lettre d'exhortation et lettre d'invitation.

L'enseignant ou l'enseignante profitera de l'occasion pour faire revoir aux élèves les caractéristiques de la lettre personnelle : précision du sujet, orthographe correcte, abréviations, ponctuation, disposition, etc.

Au moment de la production, si l'enseignant ou l'enseignante juge que la longueur des lettres est insuffisante, il ou elle pourra exiger davantage de ses élèves.

À la fin du module, nous fournissons aux élèves deux tableaux rappel et une grille d'auto-correction. L'enseignant ou l'enseignante pourrait utiliser, au besoin, la grille d'interprétation, la grille d'exploration ainsi que la grille d'évaluation sommative fournies plus loin.

Avertissement

Si le 5e crédit F se fait après le cours 12F, il est clair que l'enseignant ou l'enseignante sera plus exigeant.

Si l'enseignant ou l'enseignante choisit tel bloc plutôt que tel autre, il ou elle aura à ajuster la mise en situation.

Pour ce qui est des activités reliées à l'évaluation sommative, l'enseignant ou l'enseignante exigera des élèves des travaux au propre, sur une feuille à part.

Bloc A : Les lettres

Éléments d'apprentissage

Le fonctionnement du discours :

- identification des parties de la lettre
- disposition générale

Bloc B : Lettre d'invitation

Éléments d'apprentissage

La situation de communication :

- éléments : intention, message, destinataire

Le fonctionnement du discours :

- respect de la forme du discours

Puisque la lettre ne fait qu'annoncer une vente ou un achat, l'élève a tout le loisir de choisir l'objet à vendre tout en maintenant l'invitation. Il pourrait s'agir de l'achat d'une moto, d'un sac de voyage, d'un lecteur de disques compacts, etc.

Bloc C : Lettre de demande d'aide

Éléments d'apprentissage

La situation de communication :

- intention et message

Le fonctionnement du discours :

- pertinence des données
- respect de la forme

Le fonctionnement de la langue :

- niveau de langue approprié
- justesse des mots et des tournures

Dans le contexte de cette production, il importe d'exiger des élèves les raisons du refus ou de l'acceptation du prêt.

Bloc D : Lettre de félicitations

Éléments d'apprentissage

Le fonctionnement du discours :

- parties de la lettre
- analyse

Le fonctionnement de la langue :

- reprise de l'appel
- ponctuation

Dans le format de la lettre personnelle, la disposition et les marges sont importantes ainsi que la ponctuation ou l'absence de ponctuation (ex. après la date, la signature). Dans la salutation ou dans le paragraphe qui précède, on répète généralement l'apostrophe contenu dans l'appel.

Bloc E : Lettre de demande

Éléments d'apprentissage

La situation de communication :

- intention de l'émettrice

Le fonctionnement du discours :

- analyse et interprétation
- efficacité du discours

Le fonctionnement de la langue :

- efficacité des mots et tournures
- emploi des abréviations

Cette lettre prépare le travail prévu dans le prochain bloc en faisant observer certaines abréviations (les initiales sont considérées comme des abréviations). L'élève pourra consulter le tableau à la fin de ce module. On exigera que l'élève utilise la nouvelle façon d'écrire les sommes d'argent.

Bloc F : Lettre d'exhortation

Éléments d'apprentissage

Le fonctionnement de la langue :

- abréviations

On précisera aux élèves qu'il ne faut pas abuser des abréviations et que, si l'on doit s'en servir, il faut s'assurer d'abréger selon les règles.

Bloc G : À ton tour d'écrire

Éléments d'apprentissage

La situation de communication :

- intention

Le fonctionnement du discours :

- analyse et interprétation
- inférence

Le fonctionnement de la langue :

- efficacité des mots et des tournures
- respect de la forme

Dans cette dernière production, l'élève devrait pouvoir déterminer la date, le sujet et utiliser le ton convenable à la lettre. Il ou elle aura observé également la présence de Régent, l'ami chauffeur de taxi, car il semble qu'on va fêter.

Grille d'interprétation de la lettre

1. Relève l'idée principale de chacun des paragraphes.
2. Quelle est l'intention de l'émetteur ou de l'émettrice? Où est-elle précisée?
3. Combien de fois mentionne-t-on le ou la destinataire?
4. Quel est le ton? Relève quelques indices qui le révèlent.
5. La salutation de la fin est-elle appropriée? Justifie ta réponse.
6. Les abréviations sont-elles correctes, bien utilisées?
7. Indique par des exemples comment on a cherché à varier les phrases.

Grille d'exploration de la lettre

1. Identifie les diverses parties de la lettre.
2. Combien de paragraphes renferme-t-elle?
3. Combien de fois mentionne-t-on le nom du ou de la destinataire?
4. S'il y a un post-scriptum, où est-il écrit?
5. Formule quelques règles de ponctuation propres à la lettre.

   Emploi obligatoire de la virgule
   Emploi du point
   Absence de ponctuation

Grille d'évaluation sommative

1. Présentation matérielle de la lettre : papier, encre, disposition, marges, etc.
2. Orthographe d'usage et grammaticale, abréviations, majuscules.
3. Contenu
   division en paragraphes, ordre logique
4. Style
   - variété des phrases, choix du niveau de langue approprié, absence d'anglicismes (mots et tournures)
   - vocabulaire et tournures : précision, formules de politesse

FORMULAIRES

La liste des formulaires est peut-être trop longue. L'enseignant ou l'enseignante pourrait en retrancher quelques-uns ou en garder pour l'évaluation sommative.

Certaines activités comportent quelques opérations mathématiques simples. L'important, c'est que l'élève remplisse les formulaires selon les consignes. Quand l'élève doit faire signer un témoin, nous suggérons que ce soit l'enseignant ou l'enseignante qui joue ce rôle de sorte qu'il ou elle pourra en cours de route évaluer le processus.

Éléments d'apprentissage

Le fonctionnement du discours :

- relevé des données pertinentes
- respect des consignes

Le fonctionnement de la langue :

- sens des mots
- supports extralinguistiques

Bloc A : Transactions bancaires

L'enseignant ou l'enseignante doit avoir en réserve des copies ou photocopies de tous les formulaires bancaires, de sorte que l'élève, qui n'est pas satisfait/e de son travail, puisse se reprendre.

Bloc B : La carte Sears

Bloc C : L'assurance

Les formulaires sont simples, mais il se peut que certains termes juridiques exigent des précisions. Nous demandons à l'enseignant ou l'enseignante de les fournir aux élèves. Puisqu'il s'agit de simulation, nous avons demandé aux élèves de désigner, au besoin, l'enseignant ou l'enseignante comme témoin.

Évaluation sommative

L'enseignant ou l'enseignante pourrait se servir, pour l'évaluation sommative, d'un autre formulaire de demande d'une carte de crédit .

ANNEXE

Adresses

1. General Motors du Canada Ltée
   5 000, route Transcanadienne
   Pointe-Claire (Québec)
   H9R 4R2
   tél. : (514) 630-6202

2. Chrysler Canada Ltée
   3 000, route Transcanadienne
   Pointe-Claire (Québec)
   H9R 1B1

3. Ford Motor Company
   7 800, Chemin de Service Sud
   Route Transcanadienne
   Pointe-Claire (Québec)
   H9R 1C6

4. Bureau des communications
   Ministère du Procureur général
   18, rue King Est
   18e étage
   Toronto (Ontario)
   M5C 1C5

5. Bureaux du ministère du Travail de l'Ontario

	Indicatif régional	Droits de la personne	Normes d'emploi	Santé et sécurité au travail
HAMILTON 119, rue King Ouest, L8N 3Z9	416	527-7736	527-7736	527-7736
KENORA 808, rue Robertson, P9N 1X9	807	468-3128	468-3128	468-3128
KINGSTON 1055, rue Princess, K7L 1H3	613	547-3414	547-3414	547-3414
KITCHENER 824, rue King Ouest, N2G 1G1	519	744-8101	744-8101	744-8101
LONDON 205, rue Oxford Est, N6A 5G6	519	439-3231	439-3231	439-3231
MISSISSAUGA 2, Robert Speck Pkwy, L4Z 1H8	416	273-7811	273-7800	273-7800
OTTAWA 2197, promenade Riverside, K1H 7X3	613	523-7530	523-7530	523-7530
SAULT-SAINTE-MARIE 390, rue Bay, P6A 1X2	705	949-3331	949-3331	949-3331
ST.CATHARINES 205, rue King, L2R 3J5	416	682-7261	682-7261	682-7261
SCARBOROUGH 2500, av. Lawrence Est, M1P 2R7	416	750-3575	750-3575	750-3575
SUDBURY 199, rue Larch, P3E 5P9	705	675-4455	675-4455	675-4455
THUNDER BAY 435, rue James Sud, P7E 6E3	807	475-1691	475-1691	475-1691
TIMMINS 273, 3e Avenue, P4N 1E2	705	267-6231	267-6231	267-6231
TORONTO 400, av. University, M7A 1T7	416	965-6841	965-5251	965-3610
WINDSOR 500, av. Ouellette, N9A 1B3	519	256-8278	256-8278	256-8278

6. Bureaux du ministère de la Santé de l'Ontario

Si l'indicatif régional, d'où vous appelez, est le même que celui indiqué sur votre appareil, les appels faits au numéro qui commence par 1-800 sont gratuits.

Barrie*
30, rue Poyntz
L4M 3P2
Tél. : (705) 726-0326
1-800-461-7597

Hamilton
119, rue King Ouest
L8P 4T9
Tél. : (416) 521-7100
1-800-263-2197 (de l'indicatif 416)
1-800-263-2162 ou 1-800-263-2187
(de l'indicatif 519)

Kenora*
100, rue Main Sud
P9N 1S9
Tél. : (807) 468-9554
Zénith 69100

Kingston
1055, rue Princess
K7L 5T3
Tél. : (613) 546-3811
1-800-267-0933

Kitchener*
665, rue King Est
N2G 2M4
Tél. : (519) 745-8421
Zénith 96420

London
227, avenue Queens
N6A 1J8
Tél. : (519) 433-4561
1-800-265-4703

Mississauga
201, promenade City Centre
L5B 2T4
Tél. : (416) 275-2730
Zénith 96420

Oshawa
44, rue Bond Ouest
L1H 7R1
Tél. : (416) 576-2870
1-800-263-3953 (de l'indicatif 705)
1-800-263-3814 (de l'indicatif 416)

Ottawa
75, rue Albert
K1P 5Y9
Tél. : (613) 566-2740
1-800-267-1912

Owen Sound*
1043 A, 2e Avenue Est
N4K 2H8
Tél. : (519) 376-6447
1-800-265-3190
(de l'indicatif 519)

Peterborough*
139, rue George Nord
K9J 3G6
Tél. : (705) 743-2140
Zénith 96420

St. Catharines*
59, rue Church
L2R 3C3
Tél. : (416) 682-6658
Zénith 96420

Sarnia*
452, rue Christina Nord
N7T 5W6
Tél. : (519) 337-3667
Zénith 69100

Sault-Sainte-Marie*
205, rue McNabb
P6B 1Y3
Tél. : (705) 254-1815
Zénith 96420

Sudbury
199, rue Larch
P3E 5R1
Tél. : (705) 675-4261
1-800-461-4006

Thunder Bay
435, rue James Sud
P7E 6E3
Tél. : (807) 475-1351
Zénith 96420

Timmins*
38, rue Pine Nord
101 Mall, bureau 110
P4N 6K6
Tél. : (705) 267-1164
Zénith 96420

Toronto
2195, rue Yonge
(angle avenue Eglinton)
M4S 2B2
Tél. : (416) 482-1111

Section des services spéciaux*
7, boul. Overlea
Toronto
M4H 1A8
Tél. : (416) 965-1000

Windsor*
1427, avenue Ouellette
N8X 1K1
Tél. : (519) 258-7560
Zénith 69100

7. Accès Ontario

D'Ottawa vous pouvez appeler ACCÈS Ontario en composant le 566-2721.

Hors de la région de l'indicatif régional d'Ottawa, il vous suffit de demander Zénith Ontario pour obtenir sans frais ACCÈS Ontario.

Un service téléphonique pour les malentendants relie ACCÈS Ontario à quelque 3 000 Ontariens et Ontariennes souffrant de troubles de l'ouïe ou de la parole. Le numéro ATME est (613) 566-2761.

Notre numéro de fac-similé/télécopieur est (613) 566-2761.

(Notre service de renseignements téléphonique ouvre à 8 h sur semaine.)

8. Ministère du Procureur général

Bureau des communications
Ministère du Procureur général
18, rue King Est
18e étage
Toronto (Ontario)
M5C 1C5

9. Le parlement Ontarien

Assemblée législative
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1A2

10. La Fédération des caisses populaires de l'Ontario
    450, rue Rideau
    Ottawa (Ontario)
    K1N 5Z4
    Tél. : (613) 237-6830

LE JOURNAL

Avant d'aborder ce module, il sera nécessaire de se procurer au préalable un certain nombre d'exemplaires de journaux. À cet effet, on trouvera, à la fin du guide de ce module, une liste d'adresses des quotidiens de langue française et des hebdomadaires franco-ontariens à utiliser au besoin. Il faudrait prévoir au moins trois exemplaires différents pour chaque élève. En effet, à certains moments, l'élève devra découper le journal; il ou elle aura besoin d'un nouvel exemplaire pour la suite des activités. De plus, au module 6, l'élève devra faire les activités proposées à partir d'un journal; il faudra donc conserver, à la fin du module 4, les exemplaires en trop.

Si on veut qu'une partie du travail soit faite en équipe ou en groupe, il faudrait que les élèves aient les mêmes exemplaires; si le travail est individuel, on pourrait se procurer des exemplaires différents.

Pour l'élève, ce module est une occasion de se familiariser avec le journal. Il s'agit de feuilleter le journal, de le manipuler, d'en découvrir certaines caractéristiques, d'acquérir les habiletés nécessaires pour s'en servir efficacement, de devenir capable de trouver rapidement une information précise. Si on parvenait en même temps à donner à l'élève le goût de lire le journal et de s'informer, ce serait une réussite totale!

L'élève aura donc, dans ce module, un aperçu des caractéristiques essentielles du journal. Il faut avant tout considérer les aspects pratiques; à la suite des activités, l'élève devrait au moins être en mesure de trouver dans le journal une offre d'emploi, un horaire de cinéma, les prévisions météorologiques, etc.

Les activités sont donc relativement simples : on y trouvera plus d'observation que d'interprétation comme telle. Il n'est pas nécessaire que l'élève effectue toutes les activités proposées; l'enseignant ou l'enseignante doit planifier en fonction des besoins de ses élèves et du temps à sa disposition.

La plupart des activités pourraient s'effectuer en groupe, en équipe ou individuellement. L'idéal serait certes de varier les approches. Si le travail se fait individuellement, il faudra prévoir une façon de revenir sur le travail de l'élève, de l'aider à faire l'objectivation. L'enseignant ou l'enseignante devra être en mesure d'accorder une attention individuelle à chacun et chacune. On pourra aussi recourir à l'échange des réponses, quand l'activité s'y prête.

Bloc A : L'aspect physique du journal

Ce bloc constitue une exploration du côté purement «visuel» du journal. L'élève doit observer le journal qu'il a entre les mains : son nom, ses dimensions, la disposition des articles, des photos et des titres, etc.

Éléments d'apprentissage

Le fonctionnement du discours :

- relevé des données pertinentes
- analyse des caractéristiques du journal
- appréciation de l'efficacité des supports extralinguistiques

1. Caractéristiques du journal :

   — le papier utilisé
   — le format
   — les caractères typographiques variés
   — la disposition en colonnes
   — l'abondance des photos
   — les annonces publicitaires
   — etc.

6. Variété des caractères typographiques :

   — différences de dimensions, de formes, d'épaisseur, de force et d'inclinaison.

8. b) L'article le plus important s'accompagne habituellement d'un titre et d'une photo qui attirent l'attention.

   c) L'article le plus important est habituellement placé en haut de la page.

9. Pour cette activité, il faudrait prévoir quelque temps à l'avance le matériel nécessaire : ciseaux, colle, carton, etc.

   Cette activité est plus exigeante qu'il ne paraît au premier abord. Pour réussir sa mise en pages, l'élève devra saisir l'importance de chaque article, puis changer non seulement la place de chaque élément (articles, titres, photos, annonces), mais peut-être aussi la mise en colonnes des textes. On choisira une page où on trouve un certain équilibre des éléments.

Bloc B : La première page : la une

La première page varie énormément d'un journal à l'autre. C'est pourquoi on voudra peut-être modifier les activités proposées ou en ajouter, selon le journal dont on disposera. Dans tous les cas, il faut mettre en évidence l'importance de la première page, qui doit capter l'attention des lecteurs et des lectrices et donner un aperçu de la teneur du journal.

Éléments d'apprentissage

Le fonctionnement du discours :

- relevé des données pertinentes
- analyse des caractéristiques de la une

1. Caractéristiques de la première page :

   — voir l'Acquisition de connaissances, à la page 72 du module de l'élève.

2. Dans certains journaux, le sommaire est à la page 2, ou même à une autre page. L'activité 3, portant sur l'utilisation du sommaire, peut être quand même effectuée.

Bloc C : Les titres

Éléments d'apprentissage

Le fonctionnement du discours :

- analyse et interprétation
- appréciation de l'efficacité des titres

1. Le rôle d'un titre est d'attirer l'attention et de donner un aperçu du contenu de l'article. On fera remarquer aux élèves que, malheureusement, le souci de l'exactitude est souvent sacrifié au désir de faire choc.

2. L'évaluation de l'efficacité des titres devrait se faire à partir des deux critères mentionnés à l'activité précédente.

3. Cette activité doit s'effectuer en équipe de deux. Il faudra s'assurer que chaque élève conserve les titres des articles découpés pour permettre à sa/son partenaire de faire l'objectivation de son travail. Par ailleurs, on devra probablement aider l'élève dans cette dernière tâche.

Bloc D : Les photos

Éléments d'apprentissage

Le fonctionnement du discours :

- analyse et interprétation
- appréciation de l'efficacité des photos

1. L'évaluation de l'efficacité d'une photo peut se faire à partir de différents critères :

   — l'originalité,
   — la beauté,
   — la force de représentation,
   — la teneur du message transmis,
   — l'accord entre la photo et le contenu de l'article correspondant,
   — etc.

2. Cette activité devrait se dérouler sensiblement de la même façon que l'activité 3 du bloc précédent. On pourra juger qu'il n'est pas nécessaire que les élèves effectuent les deux activités, puisqu'elles pourraient paraître trop semblables.

Bloc E : Les nouvelles

Éléments d'apprentissage

Le fonctionnement du discours :

- résumé des articles de nouvelle
- relevé des données pertinentes
- analyse et interprétation
- structure du texte
- distinction entre faits et opinions

Évaluation

Dans l'évaluation, on accordera la priorité au travail effectué tout au long du module : on tiendra compte des réponses écrites, du cahier de l'élève et, le cas échéant, de la participation aux discussions.

On pourra évaluer l'élève de façon plus stricte, en lui faisant refaire certaines des activités du module, à partir d'un autre exemplaire de journal ou, dans le cas du bloc E, à partir d'autres articles de nouvelle.

Adresses de journaux

Cette liste a été révisée en février 1989.
Certains changements ont pu survenir depuis.

LES QUOTIDIENS

LE DROIT
375, rue Rideau
Ottawa (Ontario)
K1N 5Y6
560-2500

LE DEVOIR
211, rue Saint-Sacrement
Montréal (Québec)
H2Y 1X1

LA PRESSE
7, rue Saint-Jacques
Montréal (Québec)
H2Y 1K9
(514) 285-7272

LE JOURNAL DE MONTRÉAL
Messageries dynamiques
775, boulevard Lebeau
Saint-Laurent (Québec)
H4N 1S5
(514) 332-0680

LE NOUVELLISTE
500, rue Saint-Georges
C.P. 668
Trois-Rivières (Québec)
G9A 2K8

LA VOIX DE L'EST
136, rue Principale
Granby (Québec)
J2G 2V4

LA TRIBUNE
1950, rue Roy
Sherbrooke (Québec)
J1K 2X8

LE SOLEIL
390, rue Saint-Vallier Est
Québec (Québec)
G1K 7J6

LE JOURNAL DE QUÉBEC
Messageries dynamiques
2205, rue Léon-Harmel
Du Berger (Québec)
G1N 4N5
(418) 687-2021
Paul Leduc 687-2034

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-
LAC SAINT-JEAN
1051, boul. Talbot
Chicoutimi (Québec)
G7H 4B5

LES HEBDOMADAIRES FRANCO-ONTARIENS

Est

LE JOURNAL DE CORNWALL
113, chemin Montréal
Cornwall (Ontario)
K6A 1B2
(613) 938-1433

LE CARILLON
299, rue Principale Est
Hawkesbury (Ontario)
K6A 3H1
(613) 632-4155

BONJOUR CHEZ NOUS ou ÉDITION PRESCOTT-RUSSELL
1581, rue Laurier
Rockland (Ontario)
K0A 3A0
(613) 446-5196

L'EXPRESS D'ORLÉANS
1993, boul. Saint-Joseph
Orléans (Ontario)
K1C 1E5
(613) 830-2000

Nord

LE VOYAGEUR
1314, boul. Lasalle
Sudbury (Ontario)
P3A 1Y8
(705) 560-3355

LE NOUVEL ONTARIEN
230, rue Elm Ouest
Sudbury (Ontario)
P3C 1V3
(705) 675-2569

LA BOÎTE À NOUVELLES
665, rue Synagogue
Iroquois Falls A (Ontario)
P0K 1G0
(705) 232-5222

LE NORD
922, rue Prince
Hearst (Ontario)
P0L 1N0
(705) 362-8464

Sud

L'EXPRESS DE TORONTO
135, rue Broadview
Toronto (Ontario)
M4M 2E9
(416) 465-2107

LE GOÛT DE VIVRE
63, rue Main
Penetanguishene (Ontario)
L0K 1G0
(705) 549-3116

LE REMPART
2418, avenue Centrale
Windsor (Ontario)
N8W 4J3
(519) 948-4139

L'EXPRESSION D'OPINION

Ce module permet à l'élève d'exprimer son opinion sur un sujet qui ne lui est pas nécessairement familier. Ainsi, plusieurs activités d'interprétation précéderont les activités d'expression afin de permettre à l'élève de bien se renseigner avant de se prononcer sur un sujet.

Les activités de ce module sont étroitement reliées. Le lien est établi de la mise en situation jusqu'à la fin du module. Par exemple, on remarquera que le vocabulaire propre au film a déjà été préparé à l'aide des deux textes du bloc A.

On notera que plusieurs activités s'effectueraient très bien en équipe.

La mise en situation

1. L'élève peut déjà obtenir des renseignements utiles sur le loup dès la mise en situation. Cette première activité permettra de dissiper certains préjugés à l'égard du loup ou de nuancer certaines croyances.

2. Les énoncés sont en principe tous vrais, sauf pour certaines statistiques qui pourraient varier selon les sources. C'est le cas des renseignements contenus aux numéros 2a, 2b et 2c.

3. Les phrases à lire.

   a) Les loups constituent une menace pour la société.

   b) Le loup est un animal qui sème la peur parce que peu connu.

   c) La société humaine aurait beaucoup à apprendre de l'organisation sociale des loups.

   d) Le loup prend plaisir à tuer les orignaux.

   e) Le gouvernement devrait assurer davantage la protection des loups.

Cette activité permettra à l'élève d'évaluer la difficulté de se prononcer sur un énoncé ou d'exprimer une opinion sur un fait, sans préparation adéquate.

Bloc A : Textes : Le loup
Le loup-chef

Éléments d'apprentissage

Le fonctionnement du discours :

- relevé des données
- interprétation et analyse
- évaluation de la justesse des données
- distinction entre faits, opinions et préjugés

Le fonctionnement de la langue :

- sens des mots selon le contexte

Les valeurs :

- réaction à certains énoncés

1. On permettra aux élèves de dresser en vrac la liste de leurs connaissances au sujet du loup sans insister sur les préjugés ou les fausses croyances résultant de ce sujet.

2. Dans un premier temps, on pourrait lire le premier texte à haute voix en permettant à l'élève de remplir les colonnes Vrai ou Faux du tableau de l'activité précédente. Si on considère le moment propice, on pourrait inviter l'élève à compléter ensuite la colonne de droite de ce tableau avant d'aborder le deuxième texte.

3. On en profitera pour dissiper certains mythes ou préjugés, tout en insistant sur l'importance de bien se renseigner.

4. c, d, j, a, b, g, e, i, h, f.

5. en marge, curée, exhortait, monogames, affairés, fourrés, soubresauts, atavique, embusqués, harcela, clairière, se raréfiait, audace, duel, congénères, canidés.

Bloc B : Au pays des loups

Ce documentaire renseigne sur le mode de vie des loups : organisation sociale, période d'accouplement, accouchement, période de maternage, développement des louveteaux.

Éléments d'apprentissage

Le fonctionnement du discours :

- choix des données pertinentes
- interprétation et analyse
- extrapolation
- efficacité du discours

Les valeurs :

- liens entre les valeurs exprimées et le vécu

1. Les deux menaces principales : la faim et le froid.

2. a) Habitudes propres à la meute :

    1. autorité absolue du loup-chef;
    2. loups très unis au sein de la meute;
    3. loups intelligents; beaucoup de communication entre eux;
    4. assure guet et nourriture à la louve et à ses petits dans la tanière.

   b) Habitudes sexuelles :

    1. monogames;
    2. d'habitude, seuls le loup-chef et la femelle dominante s'accouplent dans une meute;
    3. lorsque les jours allongent, le mâle devient plus affectueux, plus jaloux;
    4. la période d'accouplement dure environ deux semaines.

   c) Habitudes propres à l'accouchement :

    1. prépare la tanière et s'y installe peu de temps avant l'accouchement, puis y demeure jusqu'à ce que les louveteaux soient prêts à s'aventurer à l'extérieur;
    2. à la naissance, la louve lèche ses petits et sectionne le cordon ombilical;
    3. portée d'à peu près 3 à 5 louveteaux.

   d) Habitudes relatives aux soins donnés aux louveteaux :

    1. si la louve se sent menacée, elle transportera ses petits dans une autre tanière;
    2. la louve pourvoit à tous les besoins de ses petits avec l'aide du loup-chef et de la meute;
    3. la louve découpe la viande, la mâche et la régurgite pour ses petits;
    4. la louve est habituellement très patiente et maternelle.

e) Habitudes des louveteaux :

1. doivent apprendre à chasser et à tuer;
2. leurs jeux les préparent à la survie;
3. pendant l'été, ils apprennent à chasser les petites bêtes;
4. les moins agressifs ne survivent pas à l'hiver;
5. à l'hiver, ils doivent prendre leur place dans la meute et devenir entièrement soumis à leur père.

3. Certains rapprochements au niveau des comportements, des habitudes et des attitudes tels la soumission à l'autorité, le respect, la communication, la monogamie, le maternage, la protection, la liberté, l'apprentissage, la survie, la fidélité, etc.

5. a) L'élève devra reprendre les faits qui démontrent que les mythes déforment la réalité. Les loups ne s'attaquent aux humains qu'en cas de défense.

   b) Il s'agit d'un jeune couple mal renseigné sur les habitudes des loups. Le maternage est habituellement exemplaire chez les loups.

   c) La cheftaine confond le mythe et la réalité : les loups sont rarement agressifs entre eux. Au contraire, la communication est habituellement excellente dans la meute.

   d) Le capitaine n'a pas su reconnaître un compliment. Le loup dominant jouit du respect et de la fidélité de chacun des membres de la meute. C'est un véritable chef qui donne l'exemple et qui ne recherche que le bien-être de sa meute.

6. Une opinion non fondée n'a pas de poids. L'élève doit reconnaître l'importance d'appuyer ses idées sur des faits.

LES SECTIONS DU JOURNAL

Dans ce module, l'élève poursuivra l'étude du journal entreprise au module 4, en s'attardant au contenu, plus précisément aux différentes sections qui composent le journal. Il faudra distribuer à chaque élève un exemplaire du journal; si on veut que le travail se fasse en équipe ou en groupe, chaque élève devra avoir en main le même exemplaire.

Il n'est pas nécessaire que l'élève accomplisse toutes les activités proposées; l'enseignant ou l'enseignante doit planifier en fonction des besoins de ses élèves et du temps à sa disposition.

La plupart des activités pourraient s'effectuer en groupe, en équipe ou individuellement. On s'assurera de diversifier les méthodes utilisées, de manière à maintenir l'intérêt des élèves.

Si le travail se fait individuellement, il faudra prévoir une façon de revenir sur le travail de l'élève, de l'aider à faire l'objectivation. L'enseignant ou l'enseignante devra être en mesure d'accorder une attention individuelle à chacun et chacune. On pourra aussi recourir à l'échange des réponses, quand l'activité s'y prête.

Bloc A : Les diverses sections

Le bloc A devrait simplement faire prendre conscience à l'élève de la division du journal en plusieurs sections. Il ne s'agit pas ici d'apprendre le nom de toutes les sections du journal ou de connaître le contenu de chacune.

Éléments d'apprentissage

Le fonctionnement du discours :

- relevé des données pertinentes
- analyse des données

1. Il serait préférable que cette activité se fasse individuellement et que les réponses soient ensuite échangées. On arriverait ainsi à obtenir un portrait assez complet du journal, grâce à la variété des sections trouvées par les élèves.

   On fera remarquer aux élèves que la longueur des sections varie beaucoup. Certaines sections constituent un cahier complet, alors que d'autres sont contenues en une seule page.

2. Plusieurs facteurs peuvent contribuer à donner de l'importance à une section.

   — le nombre de pages
   — le nombre et la longueur des articles
   — le nombre et les dimensions des photos
   — la grosseur des titres
   — les caractères typographiques utilisés
   — etc.

Bloc B : Quelques sections

Les activités proposées permettront d'aborder certaines sections du journal, celles qui nous ont paru les plus susceptibles d'intéresser les élèves de ce niveau. On pourra certes, si on le désire, substituer d'autres sections à celles qui sont suggérées, ou en ajouter au besoin. Il suffirait d'adapter les activités à ces nouvelles sections.

Éléments d'apprentissage

Le fonctionnement du discours :

- relevé des données pertinentes
- analyse et interprétation

Les valeurs :

- réaction à certains articles

Bloc C : La provenance des nouvelles

Il s'agit ici de faire voir à l'élève un autre classement possible des articles de journal.

On pourrait faire les activités en groupe ou en équipe, surtout si celles du bloc précédent ont été effectuées individuellement. Procéder de cette façon éviterait à l'élève de lire un grand nombre d'articles, ce qu'il ou elle a dû faire lors des activités précédentes.

Éléments d'apprentissage

Le fonctionnement du discours :

- relevé des données pertinentes
- interprétation des données

1. Selon le journal utilisé et en tenant compte des besoins des élèves, on pourrait simplifier ce regroupement et diviser les nouvelles en trois catégories seulement : locales (ou régionales), nationales et internationales.

Évaluation

Dans l'évaluation, on accordera la priorité au travail effectué tout au long du module : on tiendra compte des réponses écrites, du cahier de l'élève et de la participation aux discussions.

On pourra évaluer l'élève de façon plus rigoureuse en lui faisant refaire certaines des activités du module, à partir d'un autre exemplaire de journal ou d'articles pertinents choisis dans le journal.

DOCUMENTS UTILITAIRES — LES VOITURES

L'enseignant ou l'enseignante trouvera dans ce module des textes et des formulaires propres à intéresser les élèves avides d'acheter un véhicule neuf ou d'occasion. On notera également que nous avons voulu sensibiliser les élèves à certaines lois du code de la route et aux contraventions, si...

Après avoir examiné les différents blocs, l'enseignant ou l'enseignante pourrait décider dans quel ordre procéder et aussi comment doit s'effectuer le travail : seul/e, en équipe ou en groupe.

Éléments d'apprentissage

La situation de communication :

- jeu de rôles

Le fonctionnement du discours :

- repérage et interprétation de données

Le fonctionnement de la langue :

- sens des mots et expressions
- justesse du vocabulaire
- supports extralinguistiques

Les valeurs :

- formulation de valeurs
- connaissances nouvelles

Bloc A : Les contraventions

On notera que les Avis d'infraction insérés dans ce module ont été traduits et adaptés de l'anglais. Nous n'avons pu obtenir de documents originaux en français.

Nous proposons douze activités. Les premières ont trait aux infractions relatives au stationnement qui peuvent varier d'une municipalité à une autre, tandis que les secondes sont relatives aux infractions du code de la route de la province de l'Ontario. Ces dernières valent donc pour l'ensemble de la province.

3. La première contravention de stationnement est valide. Toutes les normes de composition ont été respectées et le prévenu, Dubreuil, a payé l'amende.

5 et 6. L'élève devra reconnaître que Jeanne Marquette pourrait avoir recours aux tribunaux pour deux raisons. D'abord l'heure de l'infraction, 9 h 35, dépasse de 35 minutes les indications fournies sous le mot Lieu. Puis l'agent n'a pas indiqué son numéro.

Dans la deuxième partie de ce bloc A (activités 7 à 11), les avis de contravention sont relatives au code de la route. Les renseignements légaux et les infractions ont été vérifiés auprès des autorités policières.

Le premier avis est valide tandis que le second ne l'est pas. C'est pourquoi Léo Girard a inscrit un plaidoyer de non-culpabilité.

À l'activité 11, les quatre raisons qui expliqueraient le choix de Léo sont :

a) L'année de la voiture est erronée 1992
b) L'agente n'a pas signé son nom au complet - c'est facultatif
c) L'agente a omis d'inscrire le n° de son détachement - ce n'est pas une raison majeure
d) L'agente a oublié de faire signer le prévenu Girouard.

À la rigueur, on pourrait faire remarquer aux élèves qu'un/e prévenu/e dispose de 15 jours d'avis avant de comparaître. Or ici, l'infraction est en date du 15 décembre alors que l'avis de comparaître est daté «le 17e jour de décembre». Toutes ces réponses sont sujettes à l'interprétation du juge. -

Notez bien que les motifs irréfutables seraient les suivants : erreur de la date de l'infraction, du nom du ou de la prévenu/e. Les autres erreurs peuvent toujours être excusées par le juge. Il serait bon de rappeler aux élèves que les agents qui ne remplissent pas correctement le formulaire sont sujet à des sanctions sévères de la part de leurs employeurs.

Bloc B : Points de démérite

1. Il serait préférable de lire à haute voix les documents fournis dans le dossier de l'élève. Les élèves pourraient répondre en groupe aux questions de vocabulaire, après avoir lu les deux documents, puisque toutes les réponses s'y retrouvent.

   Synonymes

   conducteurs stagiaires : conducteurs à permis restreint, apprentis-conducteurs.

   points de démérite : points d'inaptitude

   période de probation : période de sanction, période de suspension

infractions : non-respect des règlements de la circulation

révoquer un permis : annuler un permis

enfreindre : ne pas respecter, contrevenir à

2. A. Points inscrits : Quand la personne reconnaît sa culpabilité en payant la contravention ou quand il y a condamnation.

   B. Plusieurs réponses possibles : cette activité pourrait donner lieu à un bon remue-méninges.

   - «...phares en code » : ne pas baisser l'intensité des phares en croisant un véhicule.

   C. Ontario : Les conducteurs stagiaires sont avertis par écrit dès qu'ils ou elles perdent des points; après une accumulation de 6 points, leur permis est suspendu. Pour les conducteurs non stagiaires, avertissement à 6 points, entrevue ou nouvel examen possible à 9 points, suspension du permis à 15 points. Québec : avertissement écrit à 6 points, révocation du permis de conduire ou suspension du droit d'obtenir un permis à 12 points.

   D. Ontario : 2 ans après la date de condamnation. Si le permis est suspendu, le nombre de points est réduit à 7.

   Québec : même chose qu'en Ontario, 2 ans après la date de condamnation. Si le permis est révoqué, 12 points sont effacés au dossier.

   E. L'enseignant ou l'enseignante notera certaines contradictions au paragraphe titré, Conducteurs ou Conductrices non stagiaires. On veut «perfectionner» en punissant, en écartant de la route les «incapables de s'améliorer».

   F. Oui, à partir du 1er avril 1989 sont entrées en vigueur des ententes signées entre l'Ontario et toutes les autres provinces du Canada, ainsi qu'avec certains États américains limitrophes. Grâce aux systèmes informatisés, personne n'y échappera.

Bloc C : Contrat d'achat d'un véhicule neuf

Pour que chaque élève remplisse le contrat d'achat d'une voiture neuve, il ou elle aura à jouer un double rôle, celui de vendeur ou de vendeuse et celui de client ou de cliente. L'enseignant ou l'enseignante verra à ce que chaque élève joue son rôle le plus habilement possible. L'élève aura donc à s'informer des prix de base et de celui de quelques accessoires que nous ne fournissent pas les brochures publicitaires. On leur fera remarquer que plus il y a d'accessoires additionnels, plus la recherche risque d'être longue.

Il faudrait prévenir les élèves que cet achat va nécessiter un peu de recherche de leur part. L'enseignant ou l'enseignante pourrait prévenir contre les embûches en fournissant aux élèves les adresses pertinentes données dans ce guide à la fin du module 3.

On remarquera que le contrat proposé nous vient d'un concessionnaire québécois, puisqu'en Ontario il n'existe que des «Bill of Sales» chez la plupart des concessionnaires.

On pourrait également faire remarquer aux élèves que le formulaire proposé ressemble à un formulaire d'impôt fédéral où la démarche est rendue plus facile par l'usage des lettres encerclées.

Quant à la lecture de certains termes du contrat, elle devrait s'effectuer assez rapidement dans le cadre de cette simulation de l'achat d'une voiture neuve. On s'assurera, sans avoir recours à un long questionnaire, que les élèves comprennent.

Bloc D : L'achat d'un véhicule d'occasion

Il faut indiquer aux élèves les normes assez sévères telles que stipulées dans le *Guide de l'automobiliste*. Chaque élève en lira le contenu.

Dans le jeu de simulation proposé dans le dossier de l'élève, il n'est pas défendu qu'il ou elle s'informe auprès d'un/e garagiste. Sinon, l'élève devra jouer le double rôle au meilleur de sa connaissance.

On remarquera que le certificat de sécurité est une adaptation française du modèle anglais. Il est possible que les élèves ne se retrouvent plus dans ce jargon technique. Cependant, grâce à un remue-méninges, on pourrait les familiariser avec ce vocabulaire et insister sur les aspects importants aux termes de la loi.

Évaluation sommative

L'enseignant ou l'enseignante pourrait utiliser un formulaire de location de voiture.

Mais auparavant, on demandera aux élèves le sens de certains mots et expressions pour faciliter la compréhension.

L'enseignant ou l'enseignante pourrait poser quelques questions de compréhension sur les termes de la convention de location puis demander aux élèves de remplir le formulaire au meilleur de leur connaissance.

Si l'enseignant ou l'enseignante connaît les tarifs réels, il ou elle peut les communiquer aux élèves ou proposer des tarifs fictifs.

Le dernier texte de ce module, 12 points de mauvaise conduite, peut être lu comme texte informatif et récapitulatif ou pourrait être utilisé pour l'évaluation sommative.

RÉCITS RÉALISTES

Éléments d'apprentissage

La situation de communication :

- intention de l'émetteur
- référents : événements, personnes, actions

Le fonctionnement du discours :

- structure
- interprétation et analyse

Le fonctionnement de la langue :

- sens des mots et expressions
- figure de style : comparaison

Les valeurs :

- réaction à certaines situations

Au cours de ce module, nous présentons deux textes. L'enseignant ou l'enseignante pourrait utiliser un seul texte ou les deux. Bien qu'il s'agisse de deux textes fictifs, ils n'en demeurent pas moins réalistes.

Bloc A : Tanis

Dans la mise en situation, on notera le nom de trois personnes. Il se peut que, dans le contexte du groupe ou de l'école, d'autres noms viennent s'ajouter.

André Viger : un paraplégique, champion mondial des marathoniens en fauteuil roulant

Terry Fox : unijambiste souffrant du cancer qui a tenté de traverser le Canada à pied. Il voulait ramasser des fonds pour la recherche médicale.

Rosanne Laflamme : accidentée, elle a perdu ses deux jambes et un bras. Elle a réussi à faire carrière, à pratiquer des sports...

1. vocabulaire

cramponnait	agrippait
adresse	habileté
ébahi	étonné
brunante	soir
fale	cou
fardeau	poids
routine	habitude
macadam	pavé
enfourcha	monta (sur)
preste	alerte
minois	visage
grisé	excité

2. a) physique : par. 1 et 2
occupation : par. 2, 3, 4, 5
déplacements : par. 9, 10, 11, 12

b) événement déclencheur : geste de Flora (par. 13)

c) point culminant : tour d'adresse de Tanis

d) dénouement : retour de Tanis à sa solitude

3. Tanis : jeune infirme, incapable d'utiliser ses jambes. Il est restaurateur.

Galop : chien de Tanis, un terre-neuve qui lui aide à se déplacer du restaurant à chez lui.

Flora : jeune fille à la jolie voix sur qui Tanis posait ses yeux vifs.

Berchmans : jeune garçon, ami de Flora, capable d'exécuter certains tours d'adresse.

4. a) C'est un narrateur témoin qui n'est pas un personnage.

b) par. 1 : comme deux bas de laine
par. 4 : comme un gorille; comme un quartier de viande
par. 8 : comme un enfant
par. 40 : comme un singe

c) Sentiment de pitié qui frôle le dégoût : bas de laine, quartier de viande, gorille, singe; «comme un enfant» suggère une certaine admiration, l'amitié. À noter le réalisme cru de 3 des 5 comparaisons.

5. a) Portrait physique de Tanis : infirme qui n'a pas l'usage de ses jambes recouvertes d'une peau trop grande, bras formidables, torse d'athlète, cou de lutteur, visage laid (boutons, points noirs), yeux vifs et durs.

b) Sentiments de Tanis

les clients : froideur, méfiance. Il ne veut pas qu'on remarque son infirmité.

Galop : attachement, fierté. Tanis n'avait que lui pour ami.

Flora : amour, admiration secrète.

Berchmans : jalousie, envie puisqu'il a Flora comme amie.

c) Tanis était jaloux de Berchmans. Or il exécuta son tour d'adresse pour l'humilier et en même temps pour épater Flora ou peut-être pour la remercier de ce qu'elle avait fait pour lui.

6. Tanis est surtout seul et dans son métier de restaurateur et dans ses activités. Les autres jeunes ne l'invitaient jamais à leurs activités.

   En guise de conclusion, l'enseignant ou l'enseignante pourrait faire écouter aux élèves le monologue de Deschamps qui porte sur les personnes handicapées ou encore visionner un court documentaire, intitulé Leo Beverman où l'on voit la grande débrouillardise d'une personne handicapée.

Bloc B : J'ai perdu ma blonde à New York

Éléments d'apprentissage

La situation de communication :

- intention de l'émettrice
- référents : actions, personnes

Le fonctionnement du discours :

- structure
- interprétation, analyse
- extrapolation, anticipation

Le fonctionnement de la langue :

- sens des mots et expressions
- figures de style : périphrase et comparaison
- niveau de langue

Les valeurs :

- réaction aux valeurs

1. a) Cinq personnages
le narrateur et sa blonde, 3 Américains (2 gars, 1 fille)

   b) Narrateur : sans nom, personnage principal

   c) Ironique

   Le voyage à New York fait un parallèle avec la première rencontre des deux personnages, comme si la vie du couple était un éternel recommencement : vitalité et jeunesse opposées à soumission.

2. a) 1re partie : par. 1 à 5 voyage à New York
2e partie : par. 6 à 8 leur première rencontre
3e partie : par. 9 à 21 suite du voyage
4e partie : par. 22 conclusion

   b) La 2e partie : la première phrase du 6e paragraphe sert de retour en arrière : «C'est d'ailleurs de cette manière là que je l'ai rencontrée...»

   La 3e partie : les astérisques *** nous réinstallent dans la narration.

   c) Le dernier paragraphe met en relief le genre de relation qu'ils entretiennent : elle est libérée; lui est soumis, mais satisfait de son sort.

3. a) Cette explication de leur rencontre n'apporte rien de nouveau sauf qu'elle fait mieux saisir aux lecteurs et lectrices le comportement des deux personnages.

   b) Le narrateur qui s'ennuie et attend parce qu'il a perdu sa blonde en profite pour mieux informer son lecteur et sa lectrice au sujet de cette amie et de son propre sort.

4. a) Endroits visités : le métro, Empire State Building, Central Park, le zoo, Metropolitan Museum, les boutiques de tout genre.

   b) Le métro de New York : les wagons sont couverts de graffitis. On pourra profiter de l'occasion pour faire parler les élèves sur les métros de Montréal et de Toronto.

5. a) «La grand-mère des cités américaines»

   b) Paris
Montréal
Jérusalem
Hollywood
Chicago
Toronto

c) À titre d'exemples :

capitale du nickel
capitale du Canada
la vieille capitale
capitale de l'automobile
ville éternelle

6. a) Portrait de la blonde du narrateur :

physique : yeux pétillants, large sourire, voix gentille, pétante de santé, ogresse

morale : active, happée par la vie
vive d'esprit
négligente
très sociable
sensible aux détails (t-shirts)

b) Répliques de la blonde du narrateur :

«Je me suis promenée, simplement. J'allais quand même pas [...]» (par. 10)

«Bougonne pas, s'il te plaît ? Et tiens, regarde, je t'ai acheté un t-shirt!» (par. 11)

«C'est gentil d'avoir fait le ménage. Mais à quoi ça te sert, si tu t'en vas?» (par. 21)

d) «Comme tenter de rester debout au beau milieu d'un ouragan».

e) Cette comparaison illustre bien la très grande vitalité de la blonde.

7. a) Le narrateur lave la vaisselle, nourrit le chat, prépare les desserts, fait le ménage et les petits déjeuners.

c) Le narrateur fait d'abord ses bagages, puis, une fois de retour, il fait le ménage des cinq pièces de l'appartement.

8. • Langue familière : «blonde, du pep, party, bougonne...»

• La langue familière, surtout dans les dialogues, ajoute de la vivacité au récit et assure un certain ton moderne et authentique.

ARTICLES DE JOURNAL

Dans ce module, l'intention n'est pas d'étudier les genres d'articles que contient un journal, ni les techniques journalistiques : il s'agit de rendre l'élève conscient/e que le journal peut être une source d'information pratique.

Quatre des cinq articles de journal regroupés dans ce module traitent d'un thème précis : l'alimentation. On fera donc de ces pratiques d'interprétation un double emploi : l'élève pourra acquérir certaines habiletés de compréhension et se sensibiliser à l'importance d'une alimentation saine.

Le cinquième article traite d'un autre sujet qui touche de près la vie de l'élève : ses finances personnelles.

On choisira parmi les articles proposés ceux qui semblent le mieux adaptés aux besoins de ses élèves; de même, on retiendra les activités qu'on jugera les plus pertinentes. Bien sûr, si les circonstances le permettent, on peut choisir de faire interpréter les cinq textes et de faire accomplir toutes les activités; peu d'entre elles se répètent.

Les activités peuvent s'effectuer oralement ou par écrit, en groupe, en équipe ou individuellement. Ce qui importe, c'est varier la méthode, de façon à maintenir l'intérêt des élèves.

Tous les articles pourraient en outre mener à des discussions enrichissantes où les élèves auraient l'occasion d'exprimer leurs opinions, de réagir à celles des autres et de se sensibiliser à des questions importantes, qui concernent leurs habitudes de vie.

Bloc A : Que mange-t-on?

L'auteur de cet article rappelle, de façon simple et plaisante, certains principes d'une bonne alimentation. Un tel article saura fournir aux élèves ample matière à réflexion et à discussion.

Éléments d'apprentissage

Le fonctionnement du discours :

- relevé des données pertinentes
- interprétation

Les valeurs :

- réaction à certaines valeurs
- sensibilisation à certaines réalités

1. c

2. a

3. d

4. Ces raisons sont énumérées dans les derniers paragraphes du texte.

5. Bien se nourrir suppose l'équilibre, c'est-à-dire une bonne diversité d'aliments et la modération, c'est-à-dire le contrôle de la quantité de nourriture.

6. Les deux dernières phrases sont ironiques. L'auteur veut souligner la difficulté de la modération, même quand on a de bonnes intentions. On remarquera quelques touches d'ironie ailleurs dans le texte : emploi des mots «croustilles» et «hambourgeois», la phrase «Refermez simplement la boîte de chocolats...», le «cas spécial» mentionné, etc.

Bloc B : Savoir bien manger à petits prix...

Ce court article attire l'attention sur un sujet important lorsqu'il est question d'alimentation : le coût de la nourriture. On pourrait profiter de cet article pour faire effectuer une recherche sur le prix des aliments, la façon de profiter des aubaines, etc. On pourrait utiliser les encarts publicitaires qu'on trouve régulièrement dans les journaux. Une activité semblable sera suggérée au module 15.

Éléments d'apprentissage

Le fonctionnement du discours :

- relevé des données pertinentes
- évaluation de la pertinence du titre

Le fonctionnement de la langue :

- sens des mots en contexte

2. Le titre est bien choisi : il pique la curiosité mais il est trop large par rapport au contenu de l'article.

3. a) coûteuses
   b) économiques, modique
   c) nutritives
   d) fins gourmets

Bloc C : La bonne soupe chaude pour se revivifier

Ce texte aborde le sujet de l'alimentation d'une façon moins générale. On pourrait profiter de l'occasion pour faire un rapprochement avec certaines expériences vécues par les élèves dans le domaine alimentaire.

Éléments d'apprentissage

Le fonctionnement du discours :

- relevé des données pertinentes
- extrapolation

Le fonctionnement de la langue :

- sens des mots en contexte

Les valeurs :

- sensibilisation à certaines réalités

1. f, c, g, a, b, e, d.

2. Trois raisons :

   — valeur nutritive
   — odeur agréable
   — saveur agréable

3. Deux conditions :

   — emploi de produits maison
   — emploi d'ingrédients frais du marché

4. À la fin d'une journée de sport en plein air, l'hiver (ski, patin).

5. Cette activité pourrait donner lieu à une autre discussion sur le choix des aliments. On pourrait faire ressortir qu'en toute circonstance il existe la possibilité de consommer des aliments sains et savoureux.

Bloc D : Le lunch parfait pour la journée de plein air

Ce texte aborde le sujet de l'alimentation adaptée à la pratique de l'exercice physique. On y trouvera des données précises et des conseils pertinents qui pourront être utiles aux élèves.

Éléments d'apprentissage

La situation de communication :

- destinataires
- intention

Le fonctionnement du discours :

- interprétation, analyse, synthèse
- distinction entre faits et opinions
- relevé des données pertinentes

Les valeurs :

- lien entre les valeurs exprimées et le vécu de l'élève

1. À ceux et celles qui pratiquent l'activité physique en plein air durant de longues heures; de façon plus générale, à ceux et celles qui sont soucieux de leur santé.

2. L'auteur veut présenter le point de vue d'une nutritionniste, Odile Dumais; il veut ainsi sensibiliser les lecteurs et lectrices à l'importance d'une saine alimentation à l'occasion de la pratique de l'exercice physique en plein air.

3. Elle est nutritionniste, c'est-à-dire spécialiste des questions d'alimentation.

4. Aliments-camelote.

5. Idées principales :
   - 2e paragraphe : Les mauvaises habitudes alimentaires règnent dans un centre de ski.
   - 3e paragraphe : L'activité physique ne compense pas une mauvaise alimentation.
   - 4e paragraphe : Lors d'une journée en plein air, il est nécessaire de manger des aliments qui procurent de l'énergie.

6. Manger souvent de petites quantités d'aliments lors d'une journée d'exercice en plein air.

7. À titre d'exemples :

   — un fait : «les sucres complexes se retrouvent dans les pâtes [...]»

   — une opinion : «on ne mange pas n'importe quoi la veille...»

8.

Aliments contenant des sucres lents à manger avant la randonnée	Aliments contenant des sucres lents à manger pendant la randonnée	Aliments contenant des sucres rapides à manger pendant la randonnée	Aliments à éviter
pâtes	pain	fruits séchés	poutines
pain de grain entier	biscuits maison	fruits frais	boissons gazeuses
riz brun ou sauvage	pouding au riz	jus de fruits	«fast-food»
pommes de terre	tapioca	biscuits	desserts sucrés
céréales			

9. Cette activité est une autre excellente occasion d'amener les élèves à exprimer leurs opinions. On pourrait même, si on a déjà eu une discussion lors d'un des blocs précédents, organiser une table ronde où les élèves devraient émettre leurs opinions de façon plus structurée. Il faudrait alors exiger une préparation plus longue; les élèves pourraient écrire leurs opinions de façon plus détaillée, sur une feuille à part. Ils ou elles se serviraient ensuite de ce texte lors de la table ronde.

Bloc E : Le secret : établir un budget

Cet article traite d'un thème différent, mais tout aussi important pour l'élève : la gestion de ses finances. Il sera sans doute nécessaire d'expliquer aux élèves plusieurs des termes utilisés dans le texte ainsi que plusieurs des référents auxquels il est fait allusion.

Les paragraphes du texte ont été numérotés pour faciliter la réalisation de l'activité 2.

Éléments d'apprentissage

La situation de communication :

- intention

Le fonctionnement du discours :

- interprétation, analyse, synthèse
- relevé des données pertinentes
- jugement critique

Les valeurs :

- lien entre le texte interprété et le vécu de l'élève

1. L'auteur veut rendre les lecteurs et les lectrices conscients de l'importance du budget pour bien planifier leurs finances et leur donner des conseils pour établir ce budget.

2.

N° du paragraphe	Idée principale
4	Le budget mal préparé
6	L'identification des récompenses
7	Le système des comptes de banque multiples
9	Le compte de dépenses variables
10	Le compte de récompenses
11	Le compte d'urgence

3. Étapes :

   b) calculer les revenus nets
   c) dresser une liste des dépenses fixes et des dépenses variables
   e) calculer les sommes à déposer dans chaque compte
   f) vérifier la différence entre les dépenses prévues et les dépenses réelles
   g) réviser le budget chaque mois

   - C'est une excellente motivation.

4. L'idée du budget est excellente. Mais certaines modalités proposées dans l'article sont discutables. Ainsi, on pourra trouver que la révision mensuelle du budget ou le système de comptes de banque multiples sont peu pratiques, du moins pour l'élève. De même, on pourrait discuter du pourcentage accordé au compte de récompenses. On pourrait aussi se demander pourquoi l'auteur n'a pas fixé de pourcentage aux autres postes budgétaires.

5. Avant d'entreprendre cette activité, il faudrait en discuter avec les élèves. Ils et elles doivent être intéressés et consentir à faire leur budget personnel. Il faudrait aussi encadrer les élèves, les aider à démarrer et probablement leur fournir une aide individuelle.

   Si on décide d'aller de l'avant, il serait intéressant et profitable de poursuivre cette activité tout le reste de l'année scolaire ou du semestre : révision mensuelle, discussion sur les avantages et les difficultés, analyse des causes du succès ou de l'échec, etc.

Évaluation

Pour l'évaluation, on pourrait choisir un des textes du module et demander aux élèves d'effectuer les activités proposées. On pourrait aussi prendre un texte traitant d'un sujet semblable et préparer une série d'activités.

On évaluera également le travail effectué tout au long du module : réponses écrites, cahier de l'élève, participation aux discussions.

FILMS DIVERS

Ce module renferme des activités de visionnement de six films. Les deux premiers films reprennent les éléments du récit, les deux suivants sont des films didactiques et les deux derniers sont des documentaires. On choisira donc les films les plus appropriés aux besoins des élèves et aux contingences du moment.

Puisque les films retenus relèvent de trois catégories différentes, on pourrait songer à faire l'étude d'un film de chaque catégorie et à réserver l'autre pour l'évaluation.

Bloc A : Faut se grouiller

Vidéo d'animation, couleur, 13 minutes, ONF, 1983

Ce récit humoristique illustre les difficultés du personnage principal à se mettre à l'œuvre. Malgré tous ses efforts de concentration, il succombe aux nombreuses sources de distraction.

Éléments d'apprentissage

Le fonctionnement du discours :

- identification des éléments comiques
- plan du récit
- efficacité du décor et de la trame sonore
- analyse et interprétation

Le fonctionnement de la langue :

- efficacité du niveau de langue

Les valeurs :

- réactions aux valeurs exprimées
- liens entre les valeurs exprimées et le vécu de l'élève

1. a) Les éléments du comique :

   — les onomatopées accompagnant chaque geste

   — le ton de voix

— les situations cocasses

— le dialogue

— la personnification des animaux

— le reflet fidèle d'une réalité quotidienne

— le comportement bizarre des personnages

— le recours à la fantaisie et à l'imagination

— le dénouement imprévu

— etc.

2. Le plan

a) La situation au début du récit :

— Un pianiste se prépare à sa répétition.

b) Ce qui vient changer cette situation :

— Norbert, l'ami du pianiste, l'appelle pour l'inviter chez lui en soirée.

c) Effet provoqué chez le personnage principal :

— Il est facilement distrait. Tous ses efforts de concentration sont nuls.

d) La situation à la fin du récit :

— Le pianiste cède devant de nombreuses distractions et remet son travail au lendemain.

3. Le décor et les personnages

a) Efficacité du décor :

— La sobriété du décor favorise habituellement la paix et la tranquillité. Ici, ce facteur contribue à rendre plus humoristique l'incapacité du pianiste à se concentrer sur son travail.

b) Les six personnages dans ce film :

— le pianiste, Norbert, Yvette, la coccinelle, le soldat de la pendule, le livreur de pizza, les personnages à la télévision.

- Les personnages qui réussissent à atteindre leurs objectifs portent un nom. Les autres, anonymes, sont victimes des circonstances.

c) Le personnage principal n'est pas décrit dans le film.

- On réussit à le connaître par ses gestes, ses paroles et ses actions.
- Le comportement des personnages à la télévision contribue à rendre vraisemblable celui du pianiste.

d) Cinq traits de caractère du personnage principal :

1° Distrait :	Tout est source de distraction.
2° Faible :	Il cède devant les nombreuses distractions.
3° Hypocrite :	Il fournit de fausses excuses au livreur de pizza.
4° Ordonné :	Chaque chose est bien rangée.
5° Imagination fertile :	Il s'imagine donnant son récital de piano devant la foule.

4. a) La langue familière est appropriée à la situation de communication.

b) Les onomatopées remplacent souvent le dialogue et contribuent à l'humour.

5. a) Le message dans le film :

— Il faut apprendre à se concentrer sur son travail malgré les nombreuses sources de distraction.

b) On pourrait faire voir à l'élève que la rationalisation n'est pas toujours à conseiller.

Bloc B : Élise et la mer

Vidéo, couleur, 24 minutes, SPIRA, 1987

Ce récit réaliste illustre les difficultés du personnage principal à accepter la fille de sa compagne. Il se rend au bord de la mer afin de réfléchir à sa vie et c'est là qu'il fait la connaissance d'Élise, une vieille dame fort sympathique qui l'aidera à faire le point sur sa vie.

Ce récit pourrait s'avérer difficile pour certains élèves, les nombreux retours en arrière bouleversant le temps narratif et rendant difficile l'identification des lieux. Cependant, on pourrait en atténuer les effets en prévenant l'élève dès le départ de l'usage de cette technique.

Éléments d'apprentissage

Le fonctionnement du discours :

- interprétation et analyse
- structure du récit
- précisions de temps et de lieu
- évaluation de l'efficacité du discours

Le fonctionnement de la langue :

- emploi efficace de la langue

Les valeurs :

- indices révélateurs de valeurs
- formulation de valeurs en respectant le contexte

1. a) La situation au début du récit :

   — Philippe profite d'un belvédère surplombant la ville pour y garer sa voiture et s'accorder quelques moments de réflexion. Sa pensée retourne à la situation bouleversante qu'il vient de quitter. Incapable d'aimer l'enfant de sa compagne, il décide de se rendre à la mer afin de repenser sa vie.

   b) Ce qui vient changer la situation :

   — Élise, une vieille dame charmante, vient tout bonnement s'asseoir près de Philippe sur le sable. Cette rencontre le distrait et le fascine.

   c) Effet provoqué chez le personnage principal :

   — Il tend à oublier ses soucis personnels afin de mieux comprendre Élise.

   d) La situation à la fin du récit :

   — Philippe a fait le point sur sa vie. Il est prêt à jouer son rôle auprès de Cybèle, de Myriam et d'Élise.

2. Le temps

   a) Le récit se déroule en partie selon l'ordre chronologique et en partie après les événements.

   b) La réalisatrice permet aux principaux personnages de bousculer l'ordre du récit à l'aide de retours en arrière.

3. Le lieu

   a) Les événements se déroulent dans des lieux familiers. Cependant, il faudra accepter que certains lieux puissent paraître exotiques à quelques élèves.

   b) Les lieux reflètent habituellement l'état d'âme des principaux personnages de façon fidèle.

4. Les principaux personnages

   a) Les principaux personnages sont Philippe et Élise.

   b) Afin de bien nous faire connaître ses principaux personnages, la réalisatrice a surtout recours à certains gestes, à des paroles et à des réflexions, à quelques moments de silence et même à des retours en arrière.

   c) Élise est avant tout une personne discrète. On aura noté qu'elle s'est réfugiée dans un monde imaginaire suite à des malheurs personnels.

   d) Philippe est d'abord un homme sincère.

5. Sans le vouloir, le plus souvent, les personnages secondaires ont contribué ou continuent à contribuer aux problèmes personnels des principaux personnages.

6. La langue

   a) Le niveau de langue utilisé dans ce film est la langue courante.

   b) Les moments de silence permettent à la réalisatrice de traduire efficacement les états d'âme de ses personnages.

7. Les valeurs

   a) Trois thèmes abordés dans ce film : l'amour, la solitude, le chagrin, la souffrance, la réflexion, le silence, etc.

   c) Élise s'est créé un monde lui permettant de supporter l'insupportable.

Bloc C : Faune d'hiver

Vidéo, couleur, 25 minutes, série **La clé des bois**, 1983.

Ce film didactique est à la fois incitatif et informatif. Pendant l'hiver, un adolescent et une adolescente, en compagnie d'un animateur sympathique, apprennent à interpréter la faune et la flore dans un environnement naturel. L'excursion leur donne aussi l'occasion de se renseigner sur le fartage des skis de fond et sur la façon de bien s'organiser pour le camping d'hiver.

On remarquera que les activités suggérées à propos des deux films didactiques retenus aux blocs C et D sont identiques. L'occasion serait idéale de réserver un des films pour l'évaluation.

Éléments d'apprentissage

Le fonctionnement du discours :

- interprétation et analyse
- efficacité de la forme de discours
- efficacité de certaines techniques cinématographiques

Le fonctionnement de la langue :

- efficacité du niveau de langue employé
- sens des mots en contexte

Les valeurs :

- connaissances nouvelles

1. Les deux types de discours

   — Le discours incitatif :

   - invitation à apprécier la beauté de la nature
   - invitation à pratiquer le ski de fond
   - incitation à respecter l'environnement.

   — Le discours informatif :

   - renseignements sur le ski de fond, les animaux, les arbres, le camping d'hiver, etc.

3. Ce film vise à instruire de façon agréable. À l'aide de l'illustration et de l'expérience, il renseigne sans avoir recours à des moyens livresques et statiques. L'atmosphère est détendue et les jeunes animateurs font un apprentissage plaisant.

4. On pourra considérer les techniques suivantes : les angles, le mouvement et les plans.

5. Le personnage principal : Léon Arsenault.

6. On utilise la langue familière dans ce film. Ce choix permet une situation d'apprentissage détendue, naturelle et authentique, ce qui convient bien à un film didactique.

Bloc D : Lac et marécages en canot

Vidéo, couleur, 25 minutes, série **La clé des bois**, 1983.

Ce film didactique est à la fois incitatif et informatif. Pendant l'été, un adolescent et une adolescente, en compagnie d'un animateur sympathique, apprennent à interpréter la faune et la flore dans un environnement naturel. L'excursion leur donne aussi l'occasion de se renseigner sur la technique de portage du canot et de réfléchir sur la pollution de l'eau.

Les éléments d'apprentissage de ce bloc sont les mêmes que ceux du bloc C précédent.

1. Les deux types de discours

   — Le discours incitatif :

   - invitation à apprécier la beauté de la nature
   - invitation à faire une excursion en canot
   - incitation à respecter l'environnement

   — Le discours informatif :

   - renseignements sur les libellules, les tortues, les nénuphars, le riz sauvage, la nature de l'eau marécageuse, la technique de portage du canot, la pollution du lac, etc.

3. Les réponses aux activités 3 à 6 sont les mêmes que celles du bloc C précédent.

Bloc E : Le stress policier

Vidéo, couleur, 24 minutes, **Contre champ**, Radio-Canada, 1987

Ce documentaire illustre les causes et les effets du stress policier à l'aide de témoignages éloquents de plusieurs personnes exerçant ce métier. Des images représentant des situations conflictuelles corroborent ces témoignages.

Éléments d'apprentissage

Le fonctionnement du discours :

- interprétation et analyse
- anticipation et extrapolation
- efficacité de la structure et de la forme d'un discours
- emploi efficace de certaines techniques cinématographiques
- moyens assurant la réalisation efficace d'un film documentaire

Le fonctionnement de la langue :

- rôle des niveaux de langue retenus
  ou
- emploi de la langue maternelle

Les valeurs :

- liens entre les valeurs exprimées et le vécu de l'élève

3. a) Le but premier d'un film documentaire est de fournir des renseignements sur un sujet précis.

   b) Le message dans ce film :

      — Malgré les apparences souvent trompeuses, les membres des forces policières exercent un métier fort stressant.

   c) Ce film s'adresse à la population en général, aux policiers et policières, à ceux et celles qui aspirent à cette carrière ainsi qu'aux membres de leur famille.

4. Quelques moyens :

   — un commentaire vivant

   — des références au vécu des récepteurs et réceptrices

   — un vocabulaire simple et approprié

   — le souci de l'exactitude

   — des images éloquentes

   — des témoignages pertinents

   — des scènes touchantes

   — etc.

5. a) L'introduction se termine après la première intervention de la reporter.

   b) La conclusion débute avec la simulation d'un problème auquel les policiers et policières doivent faire face fréquemment.

   c) L'introduction sert à présenter le sujet et la conclusion, à faire la synthèse de ce sujet élaboré dans le développement.

6. a) L'introduction fournit les renseignements suivants :

   — Un exemple de problème auquel les policiers et policières doivent faire face.

   — Une brève explication du stress donnée par un policier aux études.

   — La présentation de l'émission et de son contenu faite par la reporter.

   b) La connaissance du contexte et des référents assure une juste compréhension de l'information transmise.

7. À titre d'exemple :

   a) Une scène filmée selon deux angles différents :

   — le bébé tenu par son père

   b) Les angles :

   — la contre-plongée et la plongée

   c) Les effets :

   — la contre-plongée : la domination, la force

   — la plongée : l'écrasement, l'impuissance

   d) Les angles de prises de vue peuvent fausser les renseignements en modifiant à volonté l'idée ou les sentiments qui les accompagnent.

8. a) Les niveaux de langue utilisés dans ce film :

   — populaire, familier et courant

   b) L'emploi de chaque niveau de langue assure l'authenticité des témoignages et commentaires.

Bloc F : Un logement pour les sans-abri

Vidéo, couleur, 27 minutes, Nations unies, 1987

Ce documentaire illustre les difficultés des sans-abri de Rio et du Sri Lanka. De plus, on nous fait voir comment le gouvernement leur vient en aide.

On notera que les activités de ce bloc correspondent à la première partie du film seulement, soit celle illustrant les difficultés des sans-abri de Rio au Brésil. Si ce sujet répond aux intérêts des élèves, on reprendra des activités semblables pour la deuxième partie du documentaire illustrant les difficultés des sans-abri du Sri Lanka et les moyens par lesquels ces deux gouvernements leur viennent en aide.

Les éléments d'apprentissage de ce bloc sont les mêmes que ceux du bloc E précédent.

3. a) La réponse à cette activité est identique à celle de l'activité 3 a) du bloc E précédent.

   b) Le message dans ce film :

      — Moyennant une aide extérieure, les sans-abri peuvent se sortir de leur misère.

   c) Ce film s'adresse aux organismes et aux individus qui s'intéressent aux sans-abri dans le monde.

4. Voir la réponse à cette activité au bloc E précédent.

5. a) L'introduction se termine juste avant la présentation de Carmelito, le jeune «préposé au stationnement».

   b) La conclusion coïncide avec le retour à Carmelito exerçant son métier.

   c) L'introduction sert à présenter les sans-abri à Rio et la conclusion permet de faire la synthèse des problèmes que connaissent ces gens ainsi que celle des moyens adoptés par le gouvernement pour leur venir en aide.

6. a) L'introduction fournit les renseignements suivants :

      — Des images éloquentes des sans-abri.

      — Des commentaires pertinents du reporter.

   b) Voir la réponse à cette activité au bloc E précédent.

7. **À titre d'exemple :**

   a) **Une scène filmée selon deux angles différents :**

      — **la petite vendeuse de cacahuètes**

   b) **Les angles :**

      — **la plongée, l'angle normal**

   c) **Les effets :**

      — **la plongée : l'écrasement, l'impuissance, l'incapacité à dominer la situation**

      — **l'angle normal : la réalité quotidienne**

   d) **Voir la réponse à cette activité au bloc E précédent.**

8. Le respect de la langue maternelle dans les témoignages et commentaires en assure l'authenticité.

LE COURRIER DU CŒUR

Dans ce module, on notera que le terme courrier du cœur est plutôt considéré comme un terme générique. Il s'agit de lettres personnelles publiées soit dans les journaux ou dans les revues. Chaque lettre pose un problème et exige une réponse. Quant aux thèmes abordés, ils sont nombreux et variés : amour, souci financier, rapport parents-enfants, maladie, etc.

L'intérêt de ce type de discours vient souvent non seulement du type de problème posé, mais aussi de la spontanéité et du ton tantôt sérieux, tantôt désinvolte et légèrement cocasse.

Il sera facile d'aborder ce type de lettre tant auprès des garçons que des filles, à cause des sujets traités.

Nous proposons quatre blocs et des activités qui ont trait à la fois à la lettre comme telle ainsi qu'à la réponse fournie. Au bloc B, nous présentons la lettre dans le dossier de l'élève, mais la réponse dans le guide.

La mise en situation au début du module permettra à l'enseignant ou l'enseignante de savoir ce que le groupe connaît des courriers du cœur et s'il y a des élèves récalcitrants/es devant ce type de discours.

Bloc A : Le courrier de Mimi

Éléments d'apprentissage

La situation de communication :

- intention

Le fonctionnement du discours :

- analyse, interprétation, synthèse

Le fonctionnement de la langue :

- sens des mots et expressions
- abréviations et parenthèses
- ton et niveau de langue

Les valeurs :

- réaction à certaines valeurs
- réaction à certains énoncés

La lettre de Michèle traite surtout d'intolérance face aux personnes handicapées. Fait inusité, nous avons fourni deux réponses différentes, celle de Mimi et celle de Sylvain parue un peu plus tard. Cela fait ressortir, il nous semble, l'utilité de ce genre de lettre qui souvent permet à d'autres personnes d'exprimer aussi leur point de vue.

3. Michèle veut communiquer son malaise face à l'intolérance des gens devant les personnes souffrant d'un handicap.

4. a) Ce qui lui déplaît : des gens qui parlent dans son dos.

   b) Ce qui lui plaît : des gens qui désirent s'adresser à elle.

   - Michèle veut passer pour une personne normale, c'est-à-dire quelqu'un qui a des émotions, des sentiments.

5. (Les Incorruptibles) : une précision
   (avec nos doigts) : une explication
   (21 ans), (19 ans) : une précision qui situe les émettrices par rapport aux destinataires

6. Le ton est à la confidence. On nous fournit certains détails de la vie privée («J'ai pleuré, Moi j'aime Nicole!»). L'emploi du pronom «tu» (2e ligne du texte).

10. Mimi rassure Michèle en lui donnant raison — les gens sont intolérants; elle la trouve chanceuse d'avoir une amie comme Nicole. Mimi lui suggère également, comme réconfort, de visionner le film «Les enfants du Silence» où peut-être elle se reconnaîtra.

11. Sylvain sympathise avec Michèle dans la mesure où il déclare qu'il a souffert les mêmes choses en compagnie de son père paralysé.

12. N.D.L.R. Note de la Rédaction.

Bloc B : Le courrier de Johanne

Éléments d'apprentissage

Le fonctionnement du discours :

- interprétation, résumé
- extrapolation et comparaison de données
- faits et opinions

Les valeurs :

- recours à son vécu

Nous fournissons dans le guide seulement la réponse de Johanne à qui Annie s'était adressée. Les élèves pourront tenter de résoudre le problème d'Annie puis, par la suite, on fera comparer les réponses des élèves à celle fournie par Johanne. Nous croyons que les élèves sont en mesure d'avoir de bonnes suggestions, parce que bon nombre d'entre eux ou d'entre elles ont un animal à la maison.

1. Mésaventure

   - à décrire cette mésaventure

3. Annie veut savoir si elle devrait tenter de convaincre sa mère de lui acheter un autre chien.

4. Le colley est-il un chien doux?

   Est-elle en mesure de dresser un jeune chien?

Chère Annie

La question que tu soulèves est très délicate car tu me demandes de convaincre ta mère qu'un autre accident semblable ne se reproduira plus et ça, évidemment, je ne le sais pas plus que toi. Si tu veux un autre chien malgré les conseils de ta mère, plusieurs raisons militent en ta faveur. Tu es plus vieille, tu as mûri et, de plus, tu ne sembles pas craindre les chiens malgré ce qui est arrivé.

Personnellement, je crois que, si on adopte un animal, il faut le prendre très jeune, c'est-à-dire vers l'âge de deux mois. Ton colley était âgé de cinq ans lorsque tu en as hérité.

Effectivement, les spécimens de cette race sont ordinairement très doux; mais tu ignorais certainement pour quelles raisons ce chien a eu deux maîtres avant toi! Tu ne nous dis pas non plus dans quelles conditions l'incident s'est produit : l'as-tu dérangé lorsqu'il mangeait ou l'as-tu surpris dans son sommeil?

En ce qui concerne les chiens, quels qu'ils soient, il existe de grands principes à respecter, peu importe la race que tu choisis.

Avant de vouloir te procurer un autre chien, essaie d'en apprendre davantage sur le comportement de la race canine et consulte les éleveurs de différentes races. Ta mère est craintive, et il faut la comprendre.

Johanne

Filles d'aujourd'hui
vol. 8, nº 6
avril 1988

Bloc C : Le courrier du cœur

Éléments d'apprentissage

La situation de communication :

- intention de l'émettrice

Le fonctionnement du discours :

- analyse et résumé
- inférence
- faits et opinions

Les valeurs :

- réaction personnelle

La lettre proposée dans ce bloc est caractéristique des lettres qu'on peut lire dans un courrier du cœur, c'est-à-dire la lettre d'amour. L'enseignant ou l'enseignante pourrait faire ressortir la vraisemblance de la lettre de Tyl et la simplicité de la réponse de Mimi.

1. Tyl est inquiète; elle manque de confiance en elle. Peut-être est-elle jalouse?

2. Elle veut savoir comment s'y prendre pour parler à son ami.

   - «Pourrais-tu me dire comment...»

3. Sentiments de Tyl

   — indépendance
   — amour véritable

4. Tyl insinue que son ami a ses espions et qu'il est au courant de tout ce qu'elle fait en son absence.

   - La dernière phrase est une fausse question. Tyl veut avoir l'assentiment de sa destinataire.

5. D'une opinion

Bloc D : Le courrier santé

Éléments d'apprentissage

La situation de communication :

- intention de l'auteur

Le fonctionnement du discours :

- lien entre les paragraphes
- analyse, efficacité du discours, interprétation

Les valeurs :

- connaissances nouvelles
- réaction à un énoncé

L'enseignant ou l'enseignante pourrait fournir aux élèves certaines données statistiques sur les rapports poids et grandeur. Cela pourrait faciliter la compréhension du texte et permettre aux élèves de mieux se connaître. La réponse du médecin, on le fera remarquer, fait éclater certains mythes.

L'EXPRESSION D'OPINION

Ce module traite d'écologie. À l'aide de textes variés, l'élève pourra d'abord se familiariser avec de nombreux propos relatifs à l'environnement. Cette étape de sensibilisation lui permettra de formuler des opinions plus aisément et de les justifier de façon plus efficace. Ce module pourrait aussi servir de préparation au module 17 qui traite du même sujet par le biais du visionnement et de l'expression d'opinion écrite.

Bloc A : Textes divers

Éléments d'apprentissage

Le fonctionnement du discours :

- relevé et classement des données pertinentes
- analyse et interprétation
- reconstruction d'un message

Le fonctionnement de la langue :

- mots en contexte

Les valeurs :

- expression et justification d'opinions
- tolérance et respect des autres

1. Les textes fournis sont en général relativement accessibles à l'élève. Ils sont de nature variée afin de mieux sensibiliser l'élève aux nombreux propos relatifs à l'écologie, en particulier ceux qui ne seraient pas nécessairement familiers à l'élève.

   Les fiches de renseignements sensibiliseront l'élève à quelques éléments d'ordre bibliographique tout en lui permettant d'analyser certains aspects des textes. On s'assurera de rappeler à l'élève les critères essentiels pour justifier son opinion de façon efficace.

   Quant à la répartition des textes entre les élèves du groupe, on pourra la faire en tenant compte de plusieurs facteurs tels la longueur du texte, le niveau de difficulté, le nombre de textes assignés, les modalités de travail, etc.

2. La liste des sujets n'est fournie qu'à titre d'exemple.

   On exigera toujours que l'élève justifie ses choix et opinions de façon convenable.

3. Cette brève compilation prépare l'activité suivante.

6. Si on voulait rendre cette activité plus exigeante, on pourrait demander à l'élève d'accompagner un ou quelques textes d'une fiche de renseignements telle que présentée à la première activité de ce module. On pourrait aussi lui demander de remplir un tableau des sujets abordés dans les textes, de compiler le nombre d'articles qui révèlent une intention commune ou même de terminer son album de textes par un court texte d'opinion sur la protection de l'environnement.

   On pourrait modifier les exigences en permettant le travail individuel ou collectif.

ENCARTS PUBLICITAIRES

Ce module permettra à l'élève d'observer de plus près une forme de discours très courante, mais à laquelle il ou elle prête peut-être peu attention. Suite aux activités de ce module, l'élève devrait être en mesure de se servir efficacement de l'encart publicitaire pour devenir un consommateur ou une consommatrice plus avisé/e : il ou elle apprendra à tirer l'information d'un encart et à développer un certain esprit critique face à cette forme de publicité.

Il est important de prévoir une façon de se procurer ces feuilles et ces cahiers publicitaires de sorte que chaque élève en ait au moins un exemplaire pour chacun des blocs qu'on retiendra. On pourra s'adresser aux journaux ou aux commerces locaux qui se feront sans doute un plaisir de transmettre ainsi leur publicité.

On remarquera que certaines activités se répètent d'un bloc à l'autre. Cette façon de procéder s'explique en vertu de plusieurs raisons. D'une part, les circonstances ne permettront peut-être pas de retenir les trois blocs; d'autre part, certaines des activités répétées sont essentielles à la compréhension efficace de l'encart; enfin, il est possible de laisser tomber certaines des activités.

Il se pourrait que l'encart utilisé en classe, pour un bloc donné, ne permette pas l'exécution de toutes les activités proposées. En ce cas, il faudrait adapter certaines de ces activités ou carrément les laisser tomber.

Une seule mise en situation a été proposée pour l'ensemble des blocs. Il s'agit de sensibiliser l'élève à la présence envahissante des encarts publicitaires et à l'importance de s'en servir efficacement. On pourra, si on le juge à propos, faire une nouvelle mise en situation à l'occasion du deuxième ou du troisième bloc.

Bloc A : Les produits alimentaires

Éléments d'apprentissage

Le fonctionnement du discours :

- relevé de données pertinentes
- analyse et interprétation
- distinction entre les données

Le fonctionnement de la langue :

- relevé et analyse d'expressions et de phrases incitatives

Les valeurs :

- esprit critique

1. Cette première activité permettra à l'élève de recueillir certaines données simples et de se familiariser avec l'aspect matériel de l'encart publicitaire. On pourrait, à cette occasion, faire un rapprochement avec l'aspect physique du journal.

5. Il s'agit de faire ressortir l'importance de lire les passages en petits caractères, ce que beaucoup de gens négligent de faire. C'est encore une façon d'apprendre à l'élève à développer son sens critique face à la publicité.

7. Grâce à cette activité, l'élève pourra prendre conscience du côté incitatif des encarts publicitaires. Il ou elle sera ainsi en mesure d'éviter de se laisser prendre par les trucs et les slogans publicitaires

   On pourrait proposer à l'élève, si on a en main le matériel nécessaire, une autre activité intéressante : comparer les prix de divers produits à partir d'encarts provenant de deux magasins différents.

Bloc B : Les vêtements

Éléments d'apprentissage

Le fonctionnement du discours :

- relevé et regroupement de données pertinentes
- analyse et interprétation
- relevé des moyens incitatifs et évaluation de leur efficacité

1. Voir bloc A, activité 1.

4. Voir bloc A, activité 5.

6. Les moyens incitatifs ne se réduisent pas aux mots. Il faut aussi tenir compte des illustrations, de la mise en page, du choix des caractères typographiques, de l'ordre dans lequel les produits sont présentés, etc.

   L'occasion est belle d'attirer l'attention des élèves sur les stéréotypes qu'on trouve souvent dans ce genre de publicité.

Bloc C : Produits divers

Dans ce bloc, on pourra choisir l'encart en fonction des goûts et des besoins des élèves. On pourrait leur proposer un encart provenant d'un magasin à rayons ou d'une boutique spécialisée; les produits annoncés pourraient être des appareils électroniques de divertissement, des meubles, des appareils électroménagers, des articles de quincaillerie, de l'équipement sportif, des bijoux, etc.

Éléments d'apprentissage

La situation de communication :

- destinataires

Le fonctionnement du discours :

- relevé et regroupement de données pertinentes
- analyse et interprétation
- comparaison entre les données

Le fonctionnement de la langue :

- relevé d'expressions et de mots incitatifs
- évaluation de l'emploi d'expressions et de mots incitatifs

Les valeurs :

- esprit critique

1. Voir bloc A, activité 1.

3. La deuxième partie de l'activité exige une réponse simple, mais devrait permettre à l'élève de comparer plusieurs données. La meilleure aubaine, c'est celle où le pourcentage de rabais est le plus élevé.

5. Voir bloc A, activité 5.

6. Cette activité vise encore à développer l'esprit critique de l'élève.

Évaluation

Pour l'évaluation sommative, on utilisera un encart et on demandera à l'élève d'effectuer des activités semblables à celles qui ont été faites lors des blocs A, B ou C. On évaluera aussi le travail accompli par l'élève tout au long du module.

FORMULAIRES DE VOYAGE

Éléments d'apprentissage

Le fonctionnement du discours :

- pertinence des données
- évaluation des données

Le fonctionnement du discours :

- sens des mots et expressions
- supports extralinguistiques
- règles et conventions

Les valeurs :

- expression de valeurs
- travail en équipe

L'enseignant ou l'enseignante trouvera dans ce module une démarche assez simple afin de faire remplir 5 formulaires et de s'assurer que la correction apportée en équipe se fasse assez rapidement. On pourrait se réserver un 6e formulaire pour l'évaluation sommative.

L'enseignant ou l'enseignante fera connaître aux élèves le feuillet «Comment bien adresser son courrier» qu'on peut se procurer à un bureau de Postes Canada. Nous avons ajouté en annexe de ce module une série d'adresses au cas où quelques élèves voudraient obtenir des formulaires spécifiques.

En ce qui a trait aux 5 formulaires que les élèves devront remplir et corriger, l'enseignant ou l'enseignante verra à établir les critères d'évaluation pour chacun des formulaires et les points à accorder aux élèves pour leur participation.

La grille d'autocorrection présentée dans le dossier de l'élève pourrait servir à l'élaboration d'une grille de correction. Cette grille serait utile aux élèves au moment de faire la correction en équipe des formulaires des autres élèves.

L'enseignant ou l'enseignante pourrait exiger que les élèves qui doivent payer des frais lors des activités le fassent par chèque. Ce serait une belle occasion de renforcer ce qu'on leur a montré au cours du module.

Bloc A : Demande de numéro d'assurance sociale

Ce formulaire est exigeant et ne fournit pas tous les renseignements; c'est pourquoi nous ajoutons ici quelques extraits du document officiel intitulé «Comment demander un numéro d'assurance sociale (NAS)». On essaiera d'éviter les objections des élèves qui ne se sentiraient pas dans l'obligation réelle de remplir ce formulaire du bloc A.

INTRODUCTION

La présente brochure ne contient que des renseignements d'ordre général. En cas de conflit d'interprétation quelconque, il faut s'en remettre à la Loi et au Règlement sur l'assurance-chômage. La Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada vous encourage à demander votre numéro d'assurance sociale en personne à un Centre d'Emploi du Canada (CEC). Cette façon de procéder est plus rapide et plus commode. En outre, vous n'avez pas à vous séparer d'une pièce d'identité importante ou à débourser de l'argent pour obtenir des photocopies notariées.

Avant de commencer, vous devez savoir...

Ce qu'est un numéro d'assurance sociale

Un numéro d'assurance sociale (NAS) est un numéro composé de neuf chiffres qui est utilisé aux fins de l'exécution de différents programmes du gouvernement canadien. Le premier chiffre désigne la région d'origine. Le dernier chiffre sert à la vérification et est fonction des huit autres chiffres. Les autres chiffres sont pour leur part en ordre numérique.

Les citoyens canadiens et les résidents permanents reçoivent un numéro ordinaire. Une personne qui n'est ni citoyenne canadienne ni résidente permanente reçoit un numéro distinct commençant par le chiffre «9».

Le NAS a vu le jour en 1964 dans le but d'enregistrer les personnes aux fins de deux programmes du gouvernement fédéral, savoir l'Assurance-chômage et le Régime de pensions du Canada. Depuis 1967, Revenu Canada-Impôt utilise ce numéro aux fins de l'impôt fédéral sur le revenu.

C'est habituellement vous qui décidez de donner ou non votre NAS. Vous n'êtes pas obligé/e de le divulguer à qui que ce soit sauf aux ministères fédéraux ayant le pouvoir législatif de vous demander ce numéro. Font exception les employeurs qui ont besoin de connaître ce numéro lorsqu'ils vous embauchent.

Ne donnez pas votre numéro à n'importe qui. Comme vous le feriez pour tout autre renseignement personnel, ne donnez votre NAS que lorsque vous jugez nécessaire de le faire.

Vos droits en vertu de la Loi sur la protection des renseignements personnels

La Loi sur la protection des renseignements personnels vous confère le droit, sur demande écrite, de consulter les documents de l'administration fédérale qui contiennent des renseignements personnels vous concernant. Vous avez aussi le droit de demander que les corrections pertinentes soient apportées à ces renseignements et, si votre demande à cet égard est refusée, de faire porter à votre dossier les observations qui s'imposent.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur vos droits et sur l'utilisation des documents qui vous concernent en matière d'assurance-chômage, d'emploi et d'immigration, vous pouvez consulter la publication intitulée «Répertoire de renseignements personnels» dans les bibliothèques municipales et dans certains bureaux de poste.

COMMENT DEMANDER UN NAS

Il est vraiment très simple de demander un NAS. Il vous suffit d'apporter deux pièces d'identité au Centre d'Emploi du Canada (CEC) le plus près. Une fois que nous avons en main le formulaire de demande dûment rempli, il faut de trois à quatre semaines pour vous expédier une carte d'assurance sociale. Demander sciemment plus d'un numéro d'assurance sociale est une infraction à la Loi.

Comment demander un premier NAS

Si vous n'avez pas de NAS et qu'il vous faut en obtenir un, voici ce que vous devez faire :

1. Remplir une **Demande de numéro d'assurance sociale** ou de remplacement de carte d'assurance sociale (formulaire **EMP 2120**). Écrire à l'encre ou dactylographier;

2. Fournir un des documents principaux énumérés à la page 3, compte tenu de votre statut au Canada. (Vous pouvez obtenir un certificat de naissance, de citoyenneté ou une attestation du statut d'immigrant auprès des organismes mentionnés à la page 6.);

3. Fournir un document secondaire si le nom que vous utilisez actuellement est le même que celui qui figure sur votre document principal (une liste des documents secondaires que vous pouvez utiliser figure à la page 4);

4. Fournir une pièce justificative si le nom qui figure sur votre document principal diffère de celui que vous utilisez actuellement (une liste des pièces justificatives que vous pouvez utiliser figure à la page 5).

Comment faire remplacer une carte d'assurance sociale

Si vous perdez votre carte d'assurance sociale ou si cette dernière est endommagée ou volée, voici comment procéder pour la faire remplacer :

1. Remplir une **Demande de numéro d'assurance sociale** ou de **remplacement de carte d'assurance sociale** (formulaire **EMP 2120**). Écrire à l'encre ou dactylographier;

2. Fournir un des documents principaux énumérés à la page 3, compte tenu de votre statut au Canada. (Vous pouvez obtenir un certificat de naissance, de citoyenneté ou une attestation du statut d'immigrant auprès des organismes mentionnés à la page 6.);

3. Fournir un document secondaire si le nom que vous utilisez actuellement est le même que celui qui figure sur votre document principal (une liste des documents secondaires que vous pouvez utiliser figure à la page 4);

4. Fournir une pièce justificative si le nom qui figure sur votre document principal diffère de celui que vous utilisez actuellement (une liste des pièces justificatives que vous pouvez utiliser figure à la page 5);

5. Inclure les frais exigés. Tout Centre d'Emploi du Canada pourra vous préciser le montant. Les chèques personnels, traites bancaires ou mandats doivent être faits à l'ordre du **Receveur général du Canada**. Vous pouvez payer les frais en espèces, si vous faites votre demande en personne.

N'ENVOYEZ PAS D'ARGENT PAR LA POSTE.

Comment faire modifier votre carte ou votre registre d'assurance sociale

Si vous avez déjà un NAS et que vous désirez faire changer votre nom ou tout autre renseignement figurant aux registres d'assurance sociale, vous devez :

1. Remplir une ***Demande de modification des registres d'assurance sociale*** (formulaire **EMP 2121**), disponible au CEC le plus près. Écrire à l'encre ou dactylographier;

2. Fournir un des documents principaux énumérés à la page 3, compte tenu de votre statut au Canada. (Vous pouvez obtenir un certificat de naissance, de citoyenneté ou une attestation du statut d'immigrant auprès des organismes mentionnés à la page 6.);

3. Fournir la (les) pièce(s) justificative(s) mentionnée(s) à la page 5, compte tenu de votre statut.

Remarque : Une femme qui habite à l'extérieur du Québec peut faire modifier le registre de l'assurance sociale afin de faire remplacer son nom de famille par celui de son conjoint. Cependant, si elle réside au Québec et s'est mariée le 2 avril 1981 ou après, elle doit, en vertu de l'article **442** du Code civil du Québec, demeurer inscrite sous son nom de jeune fille. Pour de plus amples renseignements sur ce sujet, écrivez à l'adresse suivante :

Service du changement de nom
Ministère de la Justice
1 200, route de l'Église
8e étage
Sainte-Foy (Québec)
G1V 4M1
N° de tél. : (418) 643-2545

Le document principal sert à établir votre identité et votre statut au Canada. **Il doit** s'agir d'un document original ou d'une copie certifiée conforme par un commissaire à l'assermentation, un notaire ou toute autre personne autorisée par la Loi à faire prêter serment. Les deux côtés de la copie doivent être authentifiés.

Le document doit être rédigé soit en français, soit en anglais. S'il est rédigé dans une autre langue, vous devez en fournir une traduction, que le traducteur ou la traductrice aura eu soin de certifier en présence d'un/e notaire. Une traduction authentifiée par un/e représentant/e officiel/le du pays d'origine est également acceptable si elle est accompagnée de l'original. Si vous avez de la difficulté à obtenir une traduction, communiquez avec le CEC le plus près.

Citoyens canadiens

Citoyen/ne canadien/ne s'entend d'une personne qui possède la citoyenneté canadienne au sens de la Loi sur la citoyenneté canadienne. Dans la plupart des cas, vous êtes un/e citoyen/ne canadien/ne si vous êtes né/e au Canada ou si vous avez un certificat de citoyenneté ou de naturalisation. Si vous êtes citoyen/ne canadien/ne, vous devez fournir un des documents suivants :

- extrait de naissance provincial du Canada (délivré par le Bureau de l'état civil de la province ou du territoire où vous êtes né/e);
- extrait de naissance ou extrait de baptême (uniquement si vous êtes né/e et avez été baptisé/e au Québec ou à Terre-Neuve);
- «Certificate of dedication» (uniquement si vous êtes né/e à Terre-Neuve);
- certificat de citoyenneté canadienne (doit porter votre date de naissance);
- certificat de naturalisation;
- certificat de statut d'Indien/ne;
- certificat d'enregistrement de naissance à l'étranger (ces certificats ne sont plus délivrés depuis février 1977);
- certificat de rétention de la citoyenneté canadienne (ces certificats ne sont plus délivrés depuis février 1977);
- un passeport canadien valide (le nom qui est indiqué sur le formulaire de demande doit correspondre à celui qui est inscrit sur le passeport. S'il y a une différence, celle-ci doit être expliquée sur la page du passeport réservée aux observations).

Résidents permanents

Un/e résident/e permanent/e est un immigrant/e qui a été admis/e légalement au Canada afin d'y demeurer de façon permanente. Les documents suivants doivent avoir été délivrés par un fonctionnaire de l'Immigration ou porter le timbre d'Immigration Canada. Si vous êtes résident/e permanent/e, vous devez fournir un des documents suivants :

- Fiche d'Immigration Canada et visa ou Fiche relative au droit d'établissement (IMM 1000);
- lettre d'attestation du statut de résident/e permanent/e (délivrée par un fonctionnaire de l'Immigration);
- document de voyage canadien (délivré par le ministère des Affaires extérieures du Canada);
- certificat d'identité (délivré par le ministère des Affaires extérieures du Canada);
- passeport étranger portant le timbre de résident/e permanent/e d'Immigration Canada.

Remarque : Vous possédez peut-être déjà un NAS distinctif commençant par le chiffre «9». S'il en est ainsi, vous devriez demander un NAS ordinaire. Inscrivez votre NAS distinctif à la case 10 du formulaire de demande. Ce numéro sera alors annulé et vous recevrez un NAS ordinaire.

Si vous n'êtes ni citoyen/ne canadien/ne ni résident/e permanent/e

Les personnes qui ne sont ni citoyen/ne canadien/ne ni résident/e permanent/e qui se trouvent temporairement au Canada et qui ont besoin d'un NAS pour se conformer aux lois canadiennes ou satisfaire aux exigences des institutions canadiennes recevront un NAS commençant par le chiffre «9». Ce NAS spécial sera également attribué si vous vivez à l'extérieur du Canada, mais devez payer de l'impôt au Canada ou si vous vivez à l'extérieur du Canada, mais faites des affaires au Canada et devez, de ce fait, obtenir un NAS.

Si vous n'êtes ni citoyen/ne canadien/ne ni résident/e permanent/e et

i) que vous présentez votre demande au Canada, vous devez fournir un des documents suivants :

- Permis de travail (IMM 1102);
- Permis de séjour pour étudiant (IMM 1208);
- Permis pour entrer au Canada ou y demeurer (Imm 1263);
- Prorogation de la durée de la validité d'un permis (Imm 1264);
- Fiche de contrôle local des visiteurs (manifeste) (Imm 60);
- Carte d'identité du ministère des Affaires extérieures;
- Passeport étranger valide portant le timbre du visa diplomatique ou de courtoisie;
- Fiche du visiteur (Imm 1097) et l'original d'une lettre émanant d'un des ordres de gouvernement du Canada (fédéral, provincial ou municipal) ou de toute autre institution canadienne qui vous a invité/e à faire une demande de NAS.

ii) ou que vous présentez une demande à l'extérieur du Canada, vous devez fournir :

- votre extrait de naissance et l'original d'une lettre émanant d'un des ordres de gouvernement du Canada (fédéral, provincial ou municipal) ou de toute autre institution canadienne qui vous a invité/e à faire une demande de NAS.

Remarque : Si vous ne pouvez obtenir un document principal attestant votre statut au Canada, communiquez avec le Centre d'Emploi du Canada le plus près qui pourra vous suggérer d'autres documents acceptables. Si vous recevez des allocations de sécurité de la vieillesse et ne pouvez vous procurer un document principal, communiquez avec le bureau de la Sécurité de la vieillesse du ministère de la Santé et du Bien-être social le plus près pour obtenir une Déclaration sous serment. Cette déclaration pourra vous servir de document principal.

Documents secondaires

Le document secondaire doit indiquer le nom que vous utilisez actuellement. Ce doit être un document original ou une photocopie lisible et authentique. Il peut s'agir de n'importe quel document énuméré ci-après :

- permis de conduire;
- registres d'institutions religieuses;

- cartes de membre;
- dossiers d'assurance;
- cartes d'identité d'employé;
- états de service militaire;
- dossiers scolaires;
- dossiers médicaux.

Pièces justificatives

Si vous désirez changer votre nom ou si le nom qui figure sur votre document principal diffère de celui que vous utilisez actuellement, il vous faut fournir une pièce justificative. Ce doit être un document original ou une copie certifiée conforme par un commissaire à l'assermentation, un notaire ou toute autre personne autorisée par la Loi à faire prêter serment. Les deux côtés de la copie doivent être authentifiés.

Le document doit être rédigé soit en français, soit en anglais. S'il est rédigé dans une autre langue, vous devrez en fournir une traduction, que le traducteur ou la traductrice aura eu soin de certifier en présence d'un/e notaire. Une traduction authentifiée par un/e représentant/e officiel/le du pays d'origine est également acceptable si elle est accompagnée de l'original. Si vous avez de la difficulté à obtenir une traduction, communiquez avec le CEC le plus près.

Vous devez fournir les pièces justificatives énumérées ci-dessous, compte tenu de votre situation :

Changement de nom par suite d'un mariage ou d'un divorce

- certificat de mariage canadien (mais non un permis de mariage);
- enregistrement de mariage;
- certificat de mariage à l'étranger;
- décret de divorce (dans les cas où le certificat de mariage n'est pas disponible).

Changement légal de nom

- certificat établi conformément à une loi provinciale sur le changement de nom;
- ordonnance d'un tribunal établie conformément à une loi provinciale sur le changement de nom;
- certificat ou ordonnance du tribunal établi conformément à une autre loi semblable.

Changement de nom par l'usage

Cela se produit quand le nom dont vous vous servez et sous lequel vous êtes connu/e dans votre localité diffère de celui qui figure sur votre document principal.

- Après avoir rempli la ***Déclaration sous serment*** ou la ***Déclaration d'emprunt de nom***, faites-la authentifier par un/e agent/e du Centre d'Emploi du Canada ou une personne habilitée par la Loi à faire prêter serment comme un/e avocat/e, un/e notaire ou un/e commissaire à l'assermentation (ces formulaires peuvent être obtenus auprès du CEC le plus près).

Remarque : Si vous ne pouvez obtenir les pièces justificatives attestant votre situation, communiquez avec le CEC le plus près qui pourra vous suggérer d'autres documents acceptables.

Où obtenir un certificat de naissance, de citoyenneté ou une attestation du statut d'immigrant/e

Certificat de naissance

Ontario
Bureau de l'état civil
Édifice MacDonald,
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1Y5

Attestation du statut d'immigrant/e et certificat de citoyenneté

Un Centre d'Immigration du Canada ou la Cour de citoyenneté canadienne peut vous aider à obtenir l'attestation du statut d'immigrant/e ou le certificat de citoyenneté recherchés. Leurs adresse et numéro de téléphone figurent à la rubrique «Gouvernement du Canada» dans votre annuaire du téléphone ou dans celui d'un grand centre près de chez vous. Regardez sous Citoyenneté ou Immigration.

Comment demander un numéro d'assurance sociale (NAS)
Ministère des Approvisionnements et Services Canada, 1986
N° de cat. LU2-68/1 1986 révisé

Bloc B : Demande de passeport - Formule A

L'enseignant ou l'enseignante trouvera ci-après les directives concernant la demande de passeport. On ne pourra prévoir tous les cas qui se présenteront dans le groupe; c'est pourquoi l'enseignant ou l'enseignante devra faciliter la tâche à certains élèves.

INSTRUCTIONS

DACTYLOGRAPHIER OU ÉCRIRE À L'ENCRE EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE

1. NOM

Inscrire dans cet espace le nom sous lequel vous désirez que votre passeport soit établi. Ce nom devrait être celui sous lequel vous êtes officiellement connu/e dans la communauté. Si, pour une raison autre que le mariage, il diffère du nom figurant sur votre preuve documentaire de citoyenneté, inclure la preuve légale de changement de nom ou tout autre document pertinent.

Autre nom - Si vous avez changé de nom sans recourir aux voies légales, veuillez joindre à la demande les déclarations de deux personnes indiquant depuis combien de temps chacune vous connaît sous votre nouveau nom. Ces déclarations doivent être faites devant un/e commissaire à l'assermentation, un/e notaire ou un juge de paix.

Les variations mineures dans l'orthographe des noms, l'omission d'un prénom ou un changement dans l'ordre des prénoms sont acceptables. Il se peut toutefois que vous soyez prié/e de fournir une explication écrite.

Si l'on vous a connu/e sous un autre nom, prière d'indiquer cet autre nom dans l'espace prévu à cet effet.

Si vous êtes titulaire d'un passeport valide délivré sous votre nom de jeune fille, vous pouvez faire ajouter votre nom de femme mariée à titre d'observation. Présentez alors le passeport accompagné d'une demande écrite et acquittez le droit requis. Il se peut que votre certificat de mariage vous soit demandé.

2. RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Prière de faire la conversion,
1 po = 2,54 cm et 1 lb = 0,45 kg

3. PASSEPORT(S) CANADIEN(S) DÉLIVRÉ(S) AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

Les passeports sont valides pour une période maximale de cinq ans à compter de la date de délivrance et ne peuvent être renouvelés.

Si vous avez perdu un passeport ou autre titre de voyage canadien délivré au cours des cinq dernières années, veuillez remplir et présenter la formule PPT 203 «Déclaration», que vous pouvez vous procurer auprès de tout bureau de délivrance des passeports.

4. ENFANTS DE MOINS DE 16 ANS

Il n'y a aucune restriction d'âge concernant la délivrance d'un passeport distinct. L'enfant ne voyageant pas avec ses parents doit être titulaire de son propre passeport (utiliser la formule B). Les enfants de 16 ans et plus doivent avoir leurs propres passeports (utiliser la formule A).

Il faut produire pour chaque enfant une preuve de citoyenneté canadienne.

Si vous préférez attendre pour faire inscrire le nom de votre enfant dans votre passeport, vous pouvez le faire plus tard en vous servant de la formule B-1, disponible dans tous les bureaux de délivrance des passeports.

Le nom d'un/e enfant ne peut figurer que dans un seul passeport canadien à la fois. S'il est inscrit dans le passeport canadien de l'autre parent, vous devez présenter ce passeport afin d'en faire rayer le nom de l'enfant. Le nom de l'enfant titulaire de son propre passeport ne peut être inscrit dans le passeport canadien de l'un des parents, à moins que le passeport de l'enfant ne soit annulé.

Parents séparés ou divorcés - Seul le parent ayant la garde de l'enfant peut présenter une demande de passeport au nom de l'enfant. Il doit à cette fin présenter tous les documents officiels lui accordant la garde de l'enfant. Il se peut que d'autres documents soient demandés.

5. a) PREUVE DE CITOYENNETÉ CANADIENNE

SI VOUS ÊTES NÉ/E AU CANADA, vous devez présenter l'un des documents suivants :

— acte de naissance au Canada

Vous pouvez obtenir cet acte auprès des autorités de la statistique de l'état civil de votre province d'origine.

Si vous êtes né/e au Québec, vous pouvez présenter un acte officiel de naissance délivré par les autorités religieuses, municipales ou judiciaires de la province de Québec, si la date et le lieu de naissance sont indiqués.

— certificat de citoyenneté

SI VOUS ÊTES NÉ/E À L'EXTÉRIEUR DU CANADA, vous devez soumettre l'un des certificats suivants :

— certificat de citoyenneté canadienne,
— certificat de naturalisation,
— certificat d'enregistrement de naissance à l'étranger,
— certificat de rétention de la citoyenneté.

Pour obtenir un certificat de citoyenneté, s'adresser au Bureau de la citoyenneté canadienne le plus rapproché ou au Greffier de la citoyenneté canadienne, Ottawa, K1A 0M5.

Les certificats grand format délivrés après le 14 février 1977 **ne** sont **pas** acceptés.

6. **MARIAGE** - Si vous êtes marié/e ou l'avez été, vous devez fournir les renseignements demandés pour établir l'identité, la citoyenneté ou la garde des enfants.

NOUVELLES NORMES CONCERNANT LES PHOTOGRAPHIES

NE PAS AGRAFER, ÉPINGLER OU COLLER LES PHOTOGRAPHIES À LA FORMULE DE DEMANDE

(Montrer cet exemple au photographe)

Prière de fournir deux photographies identiques, non montées et présentant, sur fond blanc uni, une vue de face complète des épaules et de la tête découverte.

Utiliser un papier à simple épaisseur non glacé (fini mat).

Les photographies ne doivent pas mesurer plus de 50 x 70 mm et pas moins de 43 x 54 mm y compris une bande blanche de 7 mm à 15 mm de hauteur réservée à la signature. Le visage du sujet, du menton au sommet de la tête, mesure de 25 mm à 35 mm.

Apposer votre signature habituelle sur la bande réservée à cet effet au devant des deux photographies. NE PAS UTILISER DE CRAYON FEUTRE.

Les nom et adresse du photographe et la date à laquelle la photographie a été prise doivent figurer au verso de la photographie.

Les photographies doivent avoir été prises au cours des douze derniers mois.

Le/la répondant/e doit certifier et signer l'une des deux photographies au verso. Si vous n'avez pas de répondant/e et remplissez la «Déclaration faute de répondant/e», reportez-vous aux instructions spéciales au sujet des photographies sur la formule de déclaration. Ne pas apposer le sceau notarial sur les photographies.

Ne sont pas acceptées les photographies qui ne répondent pas à ces normes, les photographies prises à la machine automatique, les photographies sujettes à pâlir ou sensibles à la chaleur, et les photographies de groupe.

Signer la déclaration de votre signature habituelle.

Signer la déclaration (nº 9)

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

CHAQUE FOIS QUE VOUS DEMANDEZ UN PASSEPORT, VOUS DEVEZ :

— présenter une demande remplie et signée

— présenter une preuve de citoyenneté canadienne

— faire signer la demande par un/e répondant/e admissible ou présenter une «Déclaration faute de répondant/e»

— joindre deux photographies signées répondant aux nouvelles normes décrites au dos de la formule. L'une d'elles doit être certifiée au verso par le/la répondant/e ou par la personne qui a signé la «Déclaration faute de répondant/e»

— annexer tout passeport canadien qui vous a été délivré au cours des cinq dernières années

— inclure le droit requis

CETTE DEMANDE NE POURRA ÊTRE ÉTUDIÉ/E QUE SI TOUTES CES CONDITIONS SONT RESPECTÉES.

Les passeports délivrés au Canada ne sont pas expédiés par la poste à l'extérieur du Canada.

Les citoyens canadiens résidant à l'étranger doivent utiliser la formule A (pour usage à l'étranger) qu'ils peuvent obtenir de la mission canadienne située dans leur pays de résidence.

IL Y A DEUX FAÇONS D'OBTENIR UN PASSEPORT :

1. Présenter la demande en personne.

NE PAS POSTER la demande à un bureau régional. Vous pouvez toutefois l'apporter à l'un des bureaux régionaux énumérés ci-dessous. Veuillez consulter l'annuaire téléphonique pour obtenir le numéro du bureau le plus proche.

Calgary	Montréal	Toronto
Edmonton	Ottawa	North York
Fredericton	Hull	Vancouver
Halifax	Québec	Victoria
Hamilton	St. John's	Windsor
London	Saskatoon	Winnipeg

Il se peut que l'on vous demande de produire des pièces d'identité en sus des documents attestant de votre citoyenneté.

2. Envoyer la demande par la poste.

On peut envoyer sa demande à l'adresse suivante :

Bureau des passeports
Ministère des Affaires extérieures
Ottawa (Ontario)
K1A 0G3

Si la demande est remplie correctement, le passeport est normalement envoyé dans les deux semaines. Ce délai peut être plus court si la demande est présentée à un bureau régional.

Bloc C : Assurance-voyage

On remarquera que l'article soumis à l'attention des élèves ne constitue qu'une mise en situation. On pourrait imaginer une autre façon d'amener les élèves à penser à l'assurance-voyage.

Le formulaire assurance frais médicaux est le plus populaire. Les élèves devraient être sensibilisés/es à ce type d'assurance peu coûteux mais presque essentiel. C'est plus cette sensibilisation qui importe que les coûts.

Le formulaire que nous soumettons aux élèves est une adaptation française des formulaires existants.

Bloc D : Assurance-bagages et effets personnels

Nous voulions souligner ce type d'assurance, car beaucoup de personnes conviennent que leurs effets personnels ont bien de la valeur. Cependant, il faudra noter avec les élèves que la couverture est limitée et que les coûts sont plutôt prohibitifs. Faudrait-il alors les inciter à laisser derrière eux ou derrière elles les objets qui leur sont les plus précieux.

Bloc E : Chèques de voyage

L'enseignant ou l'enseignante pourrait opter pour les chèques de voyage American Express. Si nous avons proposé ceux de Thomas Cook, c'est qu'ils sont en circulation dans les Caisses populaires de l'Ontario.

Nous voudrions que les élèves connaissent les avantages de voyager avec des chèques de voyage plutôt qu'avec de l'argent comptant.

Nous ne proposons pas de réponses car l'enseignant ou l'enseignante pourra, grâce à une discussion, faire connaître les avantages des chèques de voyage.

LA POÉSIE

Ce module vise à permettre à l'élève d'apprécier une forme de discours qui fait appel à l'imagination et à la créativité. Au lieu d'exploiter les éléments poétiques tels la versification, les figures de style et le langage poétique, les activités sont plutôt orientées vers les images et le message. L'élève a l'occasion de manipuler les mots de façon concrète par le biais d'illustrations.

Ce module renferme plusieurs activités parmi lesquelles on choisira selon les besoins des élèves. La mise en situation générale de ce module est en soi une activité qui permet à l'élève d'établir des liens concrets entre l'image et le langage poétique. On remarquera que le bloc A reprend cette activité. Ces pratiques pourraient s'avérer très utiles lors de l'activité de production suggérée au bloc F.

Quant aux activités proposées aux blocs B et C, on remarquera qu'elles sont orientées vers la langue et le message. Elles sont également présentées en ordre de difficulté progressive.

Au bloc D, l'élève a l'occasion de composer quelques vers à l'aide d'un encadrement assez étroit. Cette production permet une courte présentation orale et un affichage afin de valoriser les réussites de l'élève.

Les poèmes au bloc E sont suggérés à titre de lecture libre. L'élève pourra s'en servir comme lecture complémentaire ou en fonction d'une recherche lors de la production suggérée au bloc F. En outre, ces poèmes pourraient servir à l'évaluation. Il s'agirait de choisir les textes qui permettraient de retenir certaines activités effectuées lors de ce module.

Pour le poème **Dialogue avec un nuage** suggéré dans la mise en situation, il serait intéressant d'amener les élèves à traduire les illustrations en mots sans l'aide du texte. Le lien entre l'image et le langage poétique deviendrait plus net pour l'élève.

Bloc A : J'ai fait un bouquet du monde

Éléments d'apprentissage

Le fonctionnement du discours :

- relevé des données pertinentes
- interprétation et analyse
- reconstruction d'un message

5. Si on le juge à propos, on pourrait inviter l'élève à présenter ses illustrations sous forme de bouquet.

   Il y a là beaucoup de place pour l'imagination et l'originalité.

Cette activité pourrait servir d'exercice pratique pour la production suggérée au bloc F suivant. Il serait bon de fixer ici les mêmes contraintes que celles de l'activité du bloc F.

Inviter l'élève à porter son travail au tableau d'affichage pourrait faire d'une pierre deux coups : lui fournir l'occasion de rendre son travail public en fonction des activités des blocs D et F, et aussi fournir des modèles d'illustration et de présentation aux élèves du groupe.

Bloc B : Chanson

Éléments d'apprentissage

Le fonctionnement du discours :

- interprétation et analyse

Le fonctionnement de la langue :

- identification de procédés stylistiques

1. Sans se référer directement à la métonymie, on pourrait expliquer la technique qui sert à créer des images à l'aide de mots. Dans le cas présent, il s'agit de la métonymie comme figure de pensée et non comme figure de mots. En effet, tous les mots y sont contrairement aux cas suivants : boire un verre, toute la ville était descendue dans la rue, etc.

2. Ces trois images ont en commun leur aspect hyperbolique.

3. Le message : la vision des choses est relative à chaque personne selon son imagination, sa sensibilité, etc.

Bloc C : L'homme de ma vie

Éléments d'apprentissage

Le fonctionnement du discours :

- interprétation et analyse

Les valeurs :

- lien entre les valeurs exprimées et le vécu de l'élève

1. Pour l'auteure, «l'homme de ma vie» c'est son père, cet homme sensible et triste depuis le départ de son épouse, la mère de l'auteure. C'est un homme assez âgé puisqu'il chante «ses chansons anciennes et lentes».

2. Ce poème s'adresse à un homme qui pourrait devenir un bon ami de l'auteure. On fera remarquer à l'élève que l'emploi du masculin pluriel pour le mot «amis» justifie cette déduction.

3. C'est le respect et l'admiration pour ce père assez âgé qui semble primer chez l'auteure. Elle connaît ses moindres gestes et pensées et elle l'aime tellement qu'elle réserve le privilège de le rencontrer à ses bons amis seulement.

Bloc D : Amitié

Éléments d'apprentissage

Le fonctionnement du discours :

- identification de données pertinentes
- analyse et interprétation
- extrapolation

Le fonctionnement de la langue :

- sens des mots en contexte
- choix des mots et tournures qui servent le plus efficacement l'intention de communication

La mise en situation amène l'élève à rédiger un quatrain. On remarquera que cette pratique est répétée à l'activité 6 de ce bloc. Si on trouve cette double tâche trop lourde, on pourrait choisir de laisser tomber l'une ou l'autre. À la rigueur, on pourrait suggérer à l'élève, à l'activité 6, de reprendre son quatrain de la mise en situation et de l'améliorer plutôt que d'en composer un nouveau.

1. a, f, d, b, c, e.

   On remarquera que le mot «volage» de la première strophe n'a pas été relevé ici puisqu'il fait l'objet de la prochaine activité.

2. On expliquera la technique qui sert à créer des images à l'aide de mots qui attribuent une caractéristique à un objet plutôt qu'à la personne qui lui est reliée. Ici l'auteur transmet l'idée de sentiments éphémères par le biais d'une robe qu'il qualifie de «volage».

3. On fera remarquer à l'élève l'idée de transformation et de progrès.

4. Dans un premier temps, on pourrait profiter de l'occasion pour susciter une discussion au sujet de la valeur de tout ce qui vit sur la terre. Dans un deuxième temps, on pourrait orienter la discussion vers le rôle de l'humanité dans le processus d'évolution.

5. Le progrès de l'être humain et le triomphe du quotidien de l'été illustrent cette vision positive de la vie.

Bloc E : Lecture libre

Ces poèmes pourraient faire l'objet d'une lecture silencieuse. L'élève pourrait utiliser l'un ou l'autre de ces textes au bloc F. Ces textes pourraient également servir à l'évaluation sommative.

Bloc F : Album de poèmes

Éléments d'apprentissage

Le fonctionnement du discours :

- sélection de données pertinentes
- interprétation et reconstruction de message
- utilisation efficace des supports extralinguistiques

Le fonctionnement de la langue :

- choix du niveau de langue approprié

Pour cette activité, il faudrait s'assurer que l'élève fasse une recherche à l'aide de poèmes adaptés à ses besoins. On pourrait l'aider dans sa recherche en lui fournissant des recueils appropriés ou du moins en lui suggérant des anthologies ou des poèmes à consulter. Il est important de l'avertir dès le départ au sujet de la bibliographie afin de lui éviter du travail supplémentaire. Quant aux modalités relatives à la bibliographie, on lui transmettra les connaissances nécessaires au moment propice.

Il est essentiel que l'élève choisisse des poèmes qui lui permettront de faire preuve de compréhension dans ses illustrations. Il serait bon d'exiger qu'il ou elle souligne d'abord dans chacun de ses poèmes les mots qu'il ou elle se propose d'illustrer. On pourrait vérifier ces mots avant que l'élève n'entreprenne les illustrations et, au besoin, lui suggérer des modifications.

ARTICLES DE JOURNAL

Comme dans le module 9, les articles proposés ici contiennent de l'information pratique sur un thème relié à la vie de tous les jours. Les articles de journal regroupés dans ce module traitent de l'habitation. On fera donc de ces pratiques d'interprétation un double emploi : l'élève pourra acquérir certaines habiletés de compréhension et se sensibiliser à certains aspects importants du domaine de l'habitation.

On choisira parmi les articles proposés ceux qui semblent le mieux adaptés aux besoins de ses élèves; de même, on retiendra les activités qu'on jugera les plus pertinentes. Bien sûr, si les circonstances le permettent, on peut choisir de faire interpréter les quatre premiers textes et de faire accomplir toutes les activités; peu d'entre elles se répètent.

Les activités peuvent s'effectuer oralement ou par écrit, en groupe, en équipe ou individuellement. Ce qui importe, c'est de varier la méthode, de façon à maintenir l'intérêt des élèves.

Les différents articles, en particulier le deuxième et le quatrième, pourraient en outre mener à des discussions enrichissantes où les élèves auraient l'occasion d'exprimer leurs opinions, de réagir à celles des autres et de se sensibiliser à des questions importantes, qui concernent leurs habitudes de vie.

Dans le cinquième bloc, nous proposons une série d'articles portant sur le même thème. L'utilisation de ces textes pourra varier, selon le choix de l'enseignant ou de l'enseignante.

Le succès des activités suggérées dans ce module dépend en grande partie de la mise en situation générale : il est important que l'élève prenne conscience du sérieux des sujets traités puisqu'il ou elle aura probablement à vivre des situations nouvelles dans quelque temps et devra régler divers problèmes pratiques.

Bloc A : Les prises de courant

L'auteur/e de cet article aborde un sujet précis; l'article est relativement simple et ne devrait pas poser de problème de compréhension.

Éléments d'apprentissage

La situation de communication :

- intention

Le fonctionnement du discours :

- relevé des données pertinentes
- interprétation
- structure du texte

Le fonctionnement de la langue :

- sens des mots en contexte

1. L'auteur/e veut avertir les lecteurs et les lectrices des dangers que représentent les circuits électriques surchargés.

5. Aspects traités

   — 1er paragraphe : les maisons construites depuis quelques années
   — 2e paragraphe : les maisons neuves

Bloc B : Pour éviter le gaspillage d'eau chaude

Le texte suivant est aussi bien incitatif qu'informatif. L'auteur/e y donne des conseils pratiques sur un sujet bien précis. La mise en situation devrait permettre à l'élève d'identifier les principaux aspects mis en valeur dans le texte, avant même la lecture.

Ce texte comporte quelques mots relativement difficiles dont on devrait préciser le sens avec les élèves : rationnelle, substantielles, approvisionnement, excède, tempéré, ambiante, iota, etc.

Éléments d'apprentissage

Le fonctionnement du discours :

- relevé des données pertinentes
- interprétation
- reformulation de certains énoncés

Le fonctionnement de la langue :

- formation des mots

Les valeurs :

- formulation d'une opinion personnelle

1. Expression :

   — «l'utilisation rationnelle de l'eau chaude».

3. a) C'est à partir du mot **insidieuse** qu'il est possible d'affirmer que l'auteur/e émet une opinion dans cette phrase. Reformulation (à titre d'exemple) : Les robinets qui fuient sont une source très importante de gaspillage d'eau chaude, mais les gens ne s'en rendent pas compte.

   b) Le fait sur lequel s'appuie cette opinion se trouve dans la phrase suivante.

4. Suffixe **-ation** : action.

   a) Troisième paragraphe :

NOMS	VERBES
installation	installer
exploitation	exploiter
isolation	isoler

   b) Cinquième paragraphe :

NOMS	VERBES
gaspillage	gaspiller
lavage	laver

5. On tentera d'amener les élèves à formuler oralement leurs opinions; une discussion pourrait ainsi être menée sur ce sujet.

Bloc C : La culture des plantes vertes

La façon dont le sujet est amené, à la fois dans la mise en situation proposée et dans l'introduction de l'article même, indique que le texte s'adresse davantage aux élèves vivant dans un milieu urbain. Pour les élèves d'autres milieux, on pourrait aborder l'article à l'aide d'une mise en situation mieux adaptée; il faudrait aussi insister sur le fait que le premier paragraphe du texte pourrait être modifié sans que la teneur générale de l'article ne soit changée.

Éléments d'apprentissage

Le fonctionnement du discours :

- analyse et interprétation
- reformulation de certains énoncés
- évaluation de l'objectivité

Le fonctionnement de la langue :

- sens des mots et des expressions en contexte

1. Expressions :

   — réchauffer l'ambiance : rendre le milieu plus vivant, plus accueillant
   — touche finale : élément qui complète le décor

2. d, e, f, a, g, h, i, c, b.

3. À titre d'exemples :

N° du paragraphe	Titre
1	Des plantes agréables
2	La popularité des plantes vertes
3	Une grande diversité
4	Un entretien facile
5	L'origine des plantes vendues en jardinerie

4. À titre d'exemples :

   — Éclairez convenablement les pièces où vivent des plantes vertes.
   — Ne donnez pas trop d'eau ni trop d'engrais à vos plantes vertes.
   — Réglez les conditions ambiantes de votre maison, à savoir la température et le degré d'humidité.

5. L'auteur/e n'emploie pas de pronom ni de déterminant de la 1re personne du singulier. Il ou elle n'exprime pas de sentiments ni d'opinions personnelles et fournit de nombreux renseignements exacts. Cependant, il faut ajouter que l'auteur/e manifeste son goût pour les plantes vertes et n'en montre que les avantages.

Bloc D : Une nouvelle prometteuse...

À première vue, on pourra juger que ce texte n'est pas approprié à des élèves du secondaire, puisque peu d'entre eux ou elles sont prêts/es à acquérir une propriété. Il est important cependant de placer ce texte dans une juste perspective : il ne s'agit pas ici de l'achat d'une propriété, mais plutôt d'un mode de vie; c'est un choix que beaucoup d'élèves auront à faire avant longtemps.

Éléments d'apprentissage

La situation de communication :

- destinataires
- intention

Le fonctionnement du discours :

- relevé des données pertinentes
- extrapolation
- analyse et interprétation

Le fonctionnement de la langue :

- champ lexical

Les valeurs :

- lien entre les valeurs exprimées et la vie de tous les jours

1. Destinataires :

   — Les personnes qui désirent acheter un condominium ou qui viennent d'en acheter un.

2. Intention :

   — Prévenir les propriétaires de condominium de certains problèmes reliés à ce genre d'habitation.

3. Un changement de mentalité

   a) le respect des autres

4. Différences :

   — dans les condominiums, il y a des lieux communs : couloirs, terrain, etc.;
   — les voisins et voisines sont beaucoup plus rapprochés;
   — les règles de fonctionnement interne imposent des contraintes;
   — les décisions sont d'ordre communautaire, plutôt qu'individuel.

5. Champ lexical de l'habitation :

   a) condominium, copropriétaires, maison unifamiliale, propriétaires, unité d'habitation, édifice, condo, logement, couloirs, terrain, ascenseur, copropriété

   b) synonyme de condominium : copropriété.

6. Le titre n'indique pas vraiment le contenu de l'article. L'auteur/e passe sous silence les points qui préciseraient en quoi la vie en condominium constitue «une nouvelle ère prometteuse et agréable»; il ou elle ne développe que la deuxième partie du titre.

7. Cette activité est très importante puisqu'elle justifie le choix de cet article. L'élève doit prendre conscience que certaines attitudes sont nécessaires pour vivre en appartement : sociabilité, respect des autres, sens des responsabilités, attention portée aux rapports humains, etc.

Bloc E : Lecture libre

Les textes donnés dans ce bloc pourraient servir à diverses fins. On pourrait proposer à l'élève d'en lire quelques-uns; on pourrait préparer quelques activités pour l'un ou l'autre des articles; on pourrait en faire une lecture dirigée; etc. Dans tous les cas, il faudrait donner à l'élève l'occasion de feuilleter ce bref recueil et stimuler sa curiosité.

Évaluation

On pourrait se servir d'un des articles du bloc E pour l'évaluation sommative; il faudrait alors préparer une série d'activités semblables à celles qui ont été effectuées lors des blocs A, B, C et D.

On évaluera aussi le travail effectué tout au long du module : réponses écrites, cahier de l'élève, participation aux discussions.

L'EXPRESSION D'OPINION

Ce module reprend le thème de l'écologie abordé au module 12. L'élève devrait être en mesure d'apprécier le film proposé. Avant de procéder au visionnement, il serait préférable de revoir rapidement les techniques cinématographiques les plus fréquemment utilisées. On pourrait le faire à l'aide du dossier d'acquisition de connaissances.

Bloc A : Et demain?

Vidéo, couleur, 30 minutes, SDA, 1984

Éléments d'apprentissage

Le fonctionnement du discours :

- relevé des données pertinentes
- analyse et interprétation
- évaluation de l'efficacité des techniques cinématographiques
- extrapolation, opposition et conclusion
- efficacité de la structure et de la forme du discours
- reconstruction d'un message
- justification des énoncés

Le fonctionnement de la langue :

- mots en contexte

Les valeurs :

- valeurs exprimées de façon implicite et explicite

1. Sous-titre : Zoom sur l'écologie
   Titre de la série : Propos d'écologie

   On pourrait profiter de cette activité pour discuter de l'importance du générique d'un film.

2. Anticipation des sujets traités dans le film selon les huit premières scènes. À titre d'exemple :

   — la ville ou le port maritime, la population, les fleurs, un quartier résidentiel, la pluie, l'eau, la vie urbaine, etc.

3. La technique cinématographique la plus fréquemment utilisée : la plongée.
   - Effet créé : donner l'impression de dominance sur l'environnement
   - Technique inverse : la contre-plongée
   - Effet de cette technique : donner plus d'importance à l'environnement.

4. Le sous-titre est bien choisi : il met en évidence le sujet sur lequel la caméra sera fixée.

5. Cette répétition permet d'établir une transition entre l'introduction et le développement dans la structure du film.

6. Vocabulaire :

   limpidité : pureté

   chalutiers : pêcheurs ou bateaux qui utilisent des filets attachés à l'arrière du bateau

   anéantir : détruire complètement

   vacillant : incertain

   souillant : salissant, polluant

   vicier : corrompre

   faune : ensemble des animaux

   rançon : inconvénient que comporte un avantage

   raclent : enlèvent en frottant

   saines : propres

   prodigieux : dont la quantité est considérable

   toxiques : qui agissent comme un poison

   frayères : lieux où les poissons déposent et fécondent les œufs

   purin : partie liquide du fumier

   accroît : augmente

   fléaux : désastres

   berges : rivages, bords des cours d'eau

   foisonnement : abondance

7. a) Nous contribuons à vicier l'air :

   1. Le chauffage des immeubles;
   2. La circulation des automobiles;
   3. Les usines;
   4. Le trafic ferroviaire.

   b) Nous contribuons à la pollution de l'eau :

   1. Le trafic maritime;
   2. Les égouts;
   3. Les pluies acides;
   4. Les excès de purin.

   c) Nous nuisons à nos forêts :

   1. Les maladies;
   2. Les feux de forêts;
   3. Les abus dans la coupe du bois surtout pour subvenir aux besoins des grands quotidiens américains;
   4. Les coupes trop au nord, sur des sols trop minces, trop près du roc causent des difficultés de reboisement.

   d) Nous nuisons à la faune :

   1. Les arrosages aériens contre les insectes et chenilles peuvent exterminer un grand nombre d'oiseaux et de poissons;
   2. En abusant de nos ressources forestières, nous détruisons en même temps sa faune;
   3. Les pêcheurs côtiers, croyant la mer inépuisable, ont menacé son prodigieux foisonnement;
   4. Les chalutiers raclent les fonds et détruisent les frayères.

8. Cette activité met en place les structures nécessaires qui permettront à l'élève de rédiger un texte cohérent.

9. Il est important d'insister pour que l'élève justifie son opinion selon les exigences de l'expression d'opinion.

10. On pourrait même insister pour que l'élève classe les moyens suggérés ici selon des catégories, telles action en milieu familial, en milieu scolaire, en milieu communautaire, etc.

11. Ces affiches pourraient servir lors d'une exposition plus officielle dans le cadre de la semaine de l'environnement.

DÉPLIANTS

Dans ce module, nous proposons à l'élève la lecture de quelques dépliants publiés par divers ministères. Il serait très avantageux pour l'élève d'avoir en main un exemplaire réel des dépliants retenus : il ou elle pourrait être davantage motivé/e en manipulant des produits destinés à l'être. L'utilisation des dépliants assurera aussi une certaine variété; autrement, l'élève n'y verrait que quelques textes informatifs ou incitatifs de plus. Enfin, les photos, les dessins et les couleurs dont sont agrémentés plusieurs dépliants constituent une source d'intérêt supplémentaire.

Le texte des dépliants est tout de même donné au cas où il s'avérerait impossible de se procurer les exemplaires nécessaires. On constatera que certaines modifications ont été apportées au texte des dépliants; les quelques erreurs qui s'y étaient glissées ont été corrigées et le traitement égalitaire a été assuré. On le fera remarquer aux élèves.

Les dépliants ont été proposés principalement à cause de leur contenu : les sujets sont d'ordre pratique et devraient intéresser la majorité des élèves. Ce sont des situations de vie qui sont présentées à l'élève : on s'attardera donc au contenu lui-même, aux valeurs exprimées dans le texte.

Les circonstances ne permettront sans doute pas l'étude des cinq dépliants; on fera le choix en fonction des besoins et des intérêts du groupe. Il faudrait aussi tenir compte des textes retenus dans les modules précédents de façon à présenter aux élèves un large éventail de sujets.

Les activités suggérées visent d'abord la compréhension du message saisie par l'élève. Il importe, ici comme ailleurs, de varier les façons d'effectuer ces activités. Il est à noter que quelques-unes des activités proposées ne pourront s'effectuer que si les élèves disposent des dépliants réels.

L'interprétation de quelques dépliants pourra conduire, si on le juge à propos, à la production d'un court dépliant.

Bloc A : OHIP et les jeunes gens

Les renseignements fournis dans ce dépliant pourraient être très utiles puisqu'un bon nombre d'élèves vivront bientôt une des situations exigeant un numéro personnel d'OHIP.

Dans la mise en situation, on pourra faire ressortir le coût des soins hospitaliers et le caractère souvent imprévu des circonstances conduisant à l'hospitalisation; on attirera l'attention des élèves sur la nécessité de se prémunir contre ces risques. On pourrait aussi s'appuyer sur une situation récemment vécue par un/e ou des élèves : accident, hospitalisation, traitements divers, etc.

Éléments d'apprentissage

La situation de communication :

- destinataires

Le fonctionnement du discours :

- relevé des données pertinentes
- analyse et interprétation
- reformulation

1. a) Destinataires : les jeunes Ontariens et Ontariennes.

   b) La partie intitulée **Jeunes gens qui font un séjour en Ontario** s'adresse à des jeunes d'une autre province ou d'un autre pays qui viennent séjourner en Ontario.

2. Les trois premiers paragraphes résument l'essentiel du contenu des paragraphes suivants.

3. Cas :

   a) à partir du mois qui suit le 21e anniversaire de naissance;

   b) quand on commence un travail à plein temps;

   c) au moment du mariage.

   - Que faire?

   a) prendre une assurance au bureau local de l'OHIP;

   b) bénéficier de l'assurance collective de l'employeur ou prendre une assurance au bureau local de l'OHIP;

   c) prendre une assurance familiale au bureau local de l'OHIP ou prendre l'assurance familiale au nom du conjoint ou de la conjointe salarié/e.

4. C'est une exemption, totale ou partielle, des primes.

   - Revenu annuel modeste.
   - Habiter l'Ontario depuis au moins 12 mois.

5. À titre d'exemples :

   — Avertis le bureau local de l'OHIP de ta destination, du but de ton voyage et de sa durée.

— Prends une assurance auprès d'une compagnie privée pour couvrir les frais médicaux ou hospitaliers supplémentaires.

— Procure-toi au bureau local de l'OHIP la brochure «Le guide du touriste sur le Régime d'assurance-maladie».

Bloc B : Aider quelqu'un ne peut faire de tort

On pourra trouver que ce dépliant manque un peu d'attrait. Cependant, le sujet abordé mérite qu'on s'y arrête.

Éléments d'apprentissage

Le fonctionnement du discours :

- relevé des données pertinentes
- illustration à l'aide d'exemples

Le fonctionnement de la langue :

- sens des expressions en contexte
- supports extralinguistiques

1. Expressions :

   - sans se préoccuper des accusations possibles
   - s'opposer à sa volonté
   - vous avez accepté la responsabilité

2. Faire preuve de bon sens.

3. Si la personne refuse une aide.

4. Si c'est un/e jeune enfant dont les parents ne sont pas là pour donner leur consentement; si la personne est inconsciente.

5. Un/e automobiliste qui a causé un accident doit s'arrêter et secourir les victimes; un maître-nageur ou une maître-nageuse doit secourir une personne qui se noie.

6. À titre d'exemples :

   — Une personne qui nage à peine ne devrait pas se jeter à l'eau pour secourir quelqu'un.

   — On ne devrait pas entrer dans une maison en flammes pour secourir quelqu'un.

   — On ne devrait pas déplacer quelqu'un qui semble blessé au dos ou à la colonne vertébrale.

7. À titre d'exemples :

   — Suivre des cours de secourisme : Ambulance Saint-Jean, Croix-Rouge, etc.

   — S'informer en lisant des brochures, des dépliants, etc.

Bloc C : Conduisez en économisant l'essence

Ce dépliant contient de nombreux conseils pratiques qui intéresseront sûrement l'élève.

On remarquera quelques erreurs et coquilles dans le texte; on s'assurera que l'élève les corrige.

On pourrait utiliser, en complément, le film «La zone Drive Save» d'où sont tirées les photos qui illustrent le dépliant.

L'activité 6 ne pourra être effectuée que si les élèves ont en main un exemplaire du dépliant.

Éléments d'apprentissage

Le fonctionnement du discours :

- relevé des données pertinentes
- analyse et interprétation
- illustration et extrapolation
- reformulation

Le fonctionnement de la langue :

- supports extralinguistiques

1. Les deux premiers paragraphes décrivent les avantages économiques qu'on peut retirer de la mise en pratique des conseils qui suivent. Ils justifient donc ces conseils.

2. Vu sa longueur, cette activité pourrait s'effectuer en groupe.

   a) Tous les ans et chaque fois que quelque chose ne va pas.

   b) Avantages :

      — le moteur se réchauffe plus vite
      — l'intérieur de la voiture se réchauffe plus vite
      — les glaces se dégivrent mieux

   c) Lorsqu'ils sont froids.

   d) Ne pas garder de porte-bagages vide sur le toit de l'automobile; se servir des prises d'air pour la ventilation au lieu d'ouvrir les glaces.

   e) Vitesse illégale; consommation d'essence accrue.

   f) L'épaisseur.

   g) Laisser tourner le moteur de 15 à 30 secondes seulement avant de rouler; rouler lentement jusqu'à ce que le moteur et la transmission soient chauds.

   h) La régularité ou la douceur.

   i) Il coûte plus cher de laisser tourner le moteur dix secondes au ralenti que de démarrer à nouveau.

3. Réchauffez votre moteur en hiver.

   Utilisez des huiles multigrades de bonne qualité.

5. Résumé des conseils expliqués dans les dix parties précédentes.

   • Économisez davantage de carburant grâce aux pneus radiaux.
   • Réduisez la traînée aérodynamique.
   • Prévoyez les conditions de la circulation.

6. Les illustrations servent à attirer l'attention et rendent le dépliant plus attrayant.

   • Illustrations sérieuses visant à informer et illustrations humoristiques visant à plaire.

7. À titre d'exemples :

   — sécurité
   — bon état du véhicule
   — respect de la loi
   — problèmes évités

Bloc D : Le stress

Le sujet abordé dans ce dépliant pourrait rendre quelques élèves mal à l'aise.

Il faudra donc le présenter avec tact et éviter toute allusion personnelle.

L'activité 6 pourra s'effectuer uniquement si les élèves ont en main un exemplaire du dépliant.

Éléments d'apprentissage

Le fonctionnement du discours :

- relevé des données pertinentes
- analyse et interprétation
- illustration à l'aide d'exemples
- regroupement de données

Le fonctionnement de la langue :

- supports extralinguistiques

Les valeurs :

- lien entre le thème abordé et le vécu de l'élève

1. «Nous subissons les effets du stress chaque fois que nous devons réagir à une situation nouvelle, qu'elle soit agréable ou désagréable.»

2. Non. «En fait, nous avons tous et toutes besoin d'une dose raisonnable de stress; cela nous permet de demeurer alertes et productifs.»

3.

Signes d'ordre physique	Signes d'ordre mental
maux de tête fréquents	tension
troubles intestinaux	emportements fréquents
insomnie	difficultés de concentration
fatigue	dépression difficulté à s'entendre avec les autres insatisfaction au travail

4. Tout en étant précis, on évitera de parler de cas particuliers, lors d'une éventuelle mise en commun.

5.

Conseils d'ordre physique	Conseils d'ordre psychologique
faire de l'exercice	prendre conscience
dormir suffisamment et bien manger	exprimer ce qu'on ressent
ne pas avoir recours à la drogue ou aux médicaments	se traiter avec douceur
se détendre	demander de l'aide et des conseils

6. Le câble tendu est en train de se briser : symbole du stress qui peut causer des problèmes sérieux à sa victime.

7. On retiendra cette activité à condition que le groupe l'accepte et soit suffisamment sérieux. On n'obligera aucun/e élève à exprimer ses sentiments ou à raconter une expérience devant le groupe. Une solution consisterait à demander aux élèves d'effectuer cette activité individuellement, dans leur dossier d'écriture.

Bloc E : La pêche d'été en Ontario

Dans la mise en situation, on pourrait conter quelques histoires de pêche ou faire raconter aux élèves leurs expériences de pêche.

L'activité 9 ne pourra s'exécuter que si les élèves ont en main un exemplaire du dépliant.

La première partie du dépliant est un peu longue et plus difficile que la suite du texte. Si on le juge à propos, on pourrait omettre cette partie. Il faudrait alors apporter un ajustement à l'activité nº 1 et éliminer l'activité nº 2.

Éléments d'apprentissage

La situation de communication :

- intention

Le fonctionnement du discours :

- structure du texte
- relevé des données pertinentes
- reformulation
- jugement sur l'efficacité du discours

Le fonctionnement de la langue :

- adjectifs mélioratifs
- sens des mots en contexte

1. a) — L'été... il fait si bon pêcher!

L'émetteur ou l'émettrice met l'accent sur «les possibilités de pêche exceptionnelles» qu'offre l'Ontario, surtout en été. On incite donc les gens à profiter de ces possibilités.

— Ça mord

L'émetteur ou l'émettrice veut faire connaître les principales espèces de poissons qu'on peut pêcher en Ontario, en insistant sur la quantité et la qualité.

— Pour intensifier les perspectives de pêche

On informe les lecteurs et lectrices des moyens utilisés comme garantie de l'abondance du poisson et on les incite à agir de façon à maintenir cette abondance.

— Au nom de la sécurité

L'émetteur ou l'émettrice veut promouvoir la sécurité en incitant les amateurs et les amatrices à la prudence.

— Pour plus de renseignements

On veut indiquer au public comment obtenir d'autres renseignements sur le sujet.

b) Dans l'ensemble du dépliant, l'émetteur ou l'émettrice veut informer les gens sur la pêche en Ontario; il ou elle veut surtout les inciter à pratiquer ce sport et à le faire d'une façon intelligente.

2. a) Adjectifs mélioratifs : considérable, chevronnés, limpides, magiques, les plus riches, plus nombreuses, légendaire, extraordinaires, monstrueux.

b) On a utilisé ces adjectifs dans un but incitatif : l'Ontario est le meilleur endroit où pêcher, veut-on démontrer.

3.

POISSONS	CARACTÉRISTIQUES
doré	goût exquis; poids moyen : 0,5 à 1,5 kg; se trouve dans tout l'Ontario
achigan	à grande bouche ou à petite bouche; instinct très combatif; poids moyen : 0,5 à 1,5 kg; dans les lacs du Sud de l'Ontario et dans tout le Nord
truite de lac	vit dans les eaux profondes et froides; poids moyen : 1,4 à 2,3 kg; du nord du parc Algonquin jusqu'à l'ouest de Kenora
brochet	aime se battre; poids moyen 1,4 à 2,3 kg; presque partout en Ontario
maskinongé	féroce, rusé et combatif;; poids moyen : 2,7 à 4,5 kg; dans le lac Sainte-Claire, le Saint-Laurent et la baie Géorgienne
perchaude	abondante; goût excellent; poisson le plus pêché en Ontario; poids moyen : 110 à 280 g; se trouve partout en Ontario
poissons de friture	joliment colorés; taille de 12 à 20 cm; dans les criques et sur les berges marécageuses du Sud de l'Ontario

4. a)

POISSONS	PRISES RECORD
doré	10,1 kg
achigan à grande bouche	6,4 kg
achigan à petite bouche	4,5 kg
truite de lac	28,7 kg
brochet	19,15 kg

b) Pour attirer davantage les amateurs et les amatrices de pêche.

5. • frayères
   • gestion
   • restriction
   • érosion

6. Consignes

   — Fournis un gilet de sauvetage ou un système de flottaison à chacune des personnes qui sont à bord de ton embarcation.
   — Ne prends pas de risques inutiles en conduisant ton embarcation.
   — Demande des conseils aux gens de la région.
   — Respecte la propriété privée.
   — Procure-toi du chasse-moustiques.

7. Régions de pêche spécifiques; endroits où se loger et façons de s'y rendre.

Bloc F : Production

Si on juge que les élèves sont suffisamment motivés pour entreprendre la production d'un bref dépliant, on leur proposera ce bloc. Il s'agit de produire un court dépliant comprenant texte et illustrations.

Cette production pourra se faire individuellement ou en équipe, selon les circonstances et le choix de l'élève. On devrait limiter à trois le nombre de membres par équipe. Le sujet du dépliant serait laissé à la discrétion de l'élève ou de l'équipe; toutefois, on devra s'assurer que le sujet retenu soit pertinent et de bon goût et qu'il permette toutes les chances de succès.

Une marche à suivre est proposée à l'élève; on devra néanmoins lui fournir une assistance constante et s'assurer de la bonne marche du projet.

Éléments d'apprentissage

La situation de communication :

- intention
- destinataires

Le fonctionnement du discours :

- cueillette, sélection et regroupement des données
- analyse, interprétation et synthèse
- organisation du texte
- évaluation de la qualité d'un discours

Le fonctionnement de la langue :

- précision et correction des éléments lexicaux et syntaxiques
- utilisation des supports extralinguistiques

3. Nous présentons ici un éventail de moyens de documentation. Il ne saurait être question que l'élève utilise tous ces moyens. On devra s'assurer qu'il ou elle fasse un choix judicieux, adapté à ses besoins et aux circonstances.

ÉVALUATION

Pour l'évaluation sommative relativement à l'interprétation, on pourrait utiliser un des dépliants suggérés dans le dossier et les activités qui l'accompagnent. On évaluera aussi le travail accompli par l'élève tout au long du module. Quant à l'activité de production, on pourrait l'évaluer selon les critères suivants.

- Texte

  — respect du sujet
  — respect de l'intention et des destinataires
  — renseignements suffisants
  — renseignements précis, exacts et pertinents
  — aspect incitatif
  — pertinence du titre et des sous-titres

- Organisation du texte

  — ordre
  — structure des paragraphes
  — introduction et conclusion

- Langue

  — phrases correctes
  — vocabulaire précis et varié
  — orthographe correcte

- Illustration

  — pertinence
  — propreté et qualité esthétique

- Qualité du travail

  — travail sérieux et soigné